

**BULLETIN
D'INFORMATION**

N° 27

JANVIER

2008

**GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES**

*Directeur de publication : Andrée CORVOL
Secrétaire de rédaction : Marc GALOCHET*

1. « Grenelle. Et nous ? Et nous ? »

L'éditorial de la Présidente



*Andrée Corvol
Présidente du GHFF*

Octobre 2007. C'était le Grenelle de l'Environnement. Nathalie avait tout fait. Jean-Louis avait tout dit. C'était l'état de grâce. On n'avait pas encore les grèves des pêcheurs, de la RATP, de la SNCF, des policiers, des magistrats, des enseignants en particulier et des fonctionnaires en général. Le tout pour des réformettes (université) et des réformes (justice, retraites), début timide ou simple bon sens.

Octobre 2007. On a retenu deux points :

Pas question de toucher à l'énergie nucléaire. Pour le moment, elle est irremplaçable. Même en plaçant le territoire à l'ombre des éoliennes, elle serait nécessaire. Le problème : les déchets.

Mise en cause des OGM. C'est José Bové qui est content ! Non seulement il échappe à la prison, mais obtient satisfaction. Les grincheux (dont je suis) ont beau jeu de rappeler que les hausses de prix alimentaires démontrent l'insuffisance des productions agricoles par suite de la croissance démographique et de la demande asiatique.

Octobre 2007. C'est le triomphe des biocarburants, triomphe essentiellement médiatique. Que de reportages sur le colza, le maïs, la canne à sucre, la betterave à sucre ! Évidemment, les spécialistes rappellent que cela ne fera pas baisser les prix agricoles. En tout cas, le succès des biocarburants sonne le glas des quotas et des friches, le tout pour remplir les réservoirs de nos très chères voitures et faire un pied de nez aux membres de l'OPEP. On n'a pas de pétrole, mais on a des idées. Il y en a une toute simple, si simple qu'elle fut omise : utiliser davantage les forêts nationales.

Le bois brûle ! Le bois isole. L'homme préhistorique connaissait la vertu des belles flambées. Les Celtes, les Slaves, les Scandinaves connaissaient les avantages de la maison en bois. En vertu du traité de Kyoto (que nous avons ratifié), chaque État reçoit un quota d'émission de CO₂. S'il l'économise, il peut céder l'excédent, moyennant finance, à un État dépensier. Mais en matière de forêt, ce commerce ne concerne que les

plantations effectuées depuis le 31 décembre 1989, déduction faite des coupes ultérieures.

Le problème, c'est que pour l'opinion publique, le terme « coupe » recouvre les mots « déboisement » et « exploitation ». Du coup, on a le sentiment de mieux respirer si les arbres de l'hexagone vieillissent sur pied. Le mouvement ne fait que commencer si l'on en juge par le descriptif des forêts helvétiques et germaniques. Le bois, dont la consommation est encouragée en raison des besoins énergétiques et des normes de construction, viendra d'ailleurs. Les sylviculteurs américains et scandinaves se frottent les mains.

Au demeurant, que peuvent espérer les propriétaires français ? Ils furent peu ou pas représentés au Grenelle de l'Environnement. Comme si déjà le pactole était distribué. Regardons le de près. Actuellement, on solde le reliquat du Plan Chablis : 915 millions ont servi à reconstituer les forêts privées et publiques. En comparaison (pas grande chose au vu des sommes englouties par Versailles), les 4,4 millions d'euros destinés à soutenir les investissements sylvicoles et les aides à la desserte forestière, à la mécanisation des exploitations, à la prévention des risques ressemblent aux esquimaux qu'on achète à l'entracte.

Ce n'est pas tout que de planter des arbres pour lutter contre l'effet de serre. Il faut aussi couper et vendre leur bois. Car si l'arbre fonctionne comme une pompe à carbone, c'est bien son bois qui le stocke. Il convient ne pas détruire le matériau (comme la SNCF qui incendie les traverses que le béton remplace) et le préserver sous forme de poutres, de portes, de meubles, etc. Hélas ! certains rêvent au bois que dévorent les flammes, alors que les chaudières devraient absorber rémanents, chutes et sciures. En revanche, nous vendons des grumes aux Belges, aux Italiens, aux Allemands, et nous leur achetons des produits à haute valeur ajoutée. Autrement dit, nous agissons comme un pays sous-développé.

Dans cette optique, en raison des sommes médiocres que reçoivent les sylviculteurs, des sommes substantielles qu'encaissent les industriels du bois, n'est-il pas temps de fermer le robinet des subventions et d'inciter le secteur Production, Transformation, Commercialisation à se prendre en charge ? Le bois est un matériau d'avenir, mais à condition d'en tirer parti. Les propriétaires sont souvent trop âgés, trop absents pour s'en inquiéter. Sans doute vaut-il mieux avoir un bien qui rapporte peu qu'un bien qui ne rapporte rien, parce qu'on a gardé le lopin de l'oncle Jules au lieu de le troquer contre un terrain jouxtant ceux qu'on possède ; plutôt aussi que de le confier à un gestionnaire qui gère les arbres d'un même massif sans considérer l'imbrication des parcelles. On le dit depuis plus d'un siècle. Eh bien, faisons-le. Quand la concertation débouche sur une

impasse, peut-être faut-il imposer quelques arrangements entre amis et ennemis. La bataille du bois est trop importante pour la rater AUCUN ! L'époque va remettre en cause toutes les subventions, agricoles ou forestières. Dans toutes les régions, on devrait méditer sur les leçons du Sud-Ouest. Le Syndicat de ses Sylviculteurs a anticipé la situation. Il détient la moitié de la surface privée, la moitié de la récolte privée et les trois cinquièmes de la récolte résineuse. On n'a pas attendu l'appui étatique pour innover en matière d'assurances incendies, d'assurances tempêtes (MISSO) et de prêts bancaires. Le modèle devrait séduire, non ?

Andrée Corvol

***RÉSUMÉS
DE
THÈSES***

***GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES***

2. Géographies d'une "destruction" des forêts dans un territoire d'herbages. Récits de crise et résilience forestière dans les campos uruguayens du XVIII^e au XX^e siècle

Thèse de doctorat en Géographie, soutenue par Pierre Gautreau le 30 novembre 2006 à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I), sous la direction de Monsieur le Professeur Eric Glon (Lille-I) et Laurent Simon (Paris-I). Jury : Jean-Jacques Dubois (président du jury, Professeur émérite Lille-I), Georges Rossi (rapporteur, Bordeaux-III), Martine Droulers (rapporteur, Paris-III IHEAL), Juan-Carlos Garavaglia (historien, examinateur, Directeur de recherche EHESS), Michel Etienne (écologue, examinateur, Directeur de recherche INRA).

Cette thèse a reçu le premier accessit du prix de thèse 2007 du Comité National Français de Géographie.

Ce travail de recherche élabore et propose une méthode géographique d'évaluation des « récits de crise » environnementaux, en prenant pour cadre de réflexion le territoire de l'Uruguay (Amérique du Sud). On range sous ce terme l'ensemble des discours émis à propos de l'environnement, et qui définissent l'état de celui-ci comme insatisfaisant, en dysfonctionnement par rapport à un état « normal ». Ces récits de crise étant au fondement théorique et pratique des représentations et actions touchant actuellement l'environnement, il convient de comprendre leur genèse historique et leurs logiques de fonctionnement. Nous centrons notre analyse sur les moyens de vérifier, pour une période de trois siècles, l'adéquation des récits dénonçant la « destruction » des forêts de l'Uruguay, aux processus à l'oeuvre sur le terrain. Après avoir identifié les récits apparaissant entre le XVIII^e et le XIX^e siècles, et démontré les enjeux territoriaux qui les sous-tendent, nous montrons,

grâce à la mobilisation conjointe de méthodes historiques (traitement d'archives), naturalistes (relevés écologiques), et biogéographiques (analyse des dynamiques spatiales et temporelles), que ces discours ne sont que très peu en adéquation avec les processus observables. Enfin, nous proposons des explications visant à comprendre comment, en Uruguay, des forêts de petite taille ont pu se maintenir durant trois cents ans : nous relativisons ainsi l'ampleur des crises dénoncées par une vision territoriale et paysagère de l'évolution forestière, centrée sur les acteurs. Cette réflexion vise à définir la meilleure façon de mettre en adéquation la méthode d'évaluation avec les récits qu'il s'agit d'analyser.

La thèse peut être téléchargée à partir du site Internet suivant : <http://elgateado.free.fr>

Pierre Gautreau

3. Origine, histoire et dynamique des Hautes-Chaumes du massif vosgien. Déterminismes environnementaux et actions de l'homme

Thèse de doctorat en Géographie soutenue par Stéphanie Goepf le 29 novembre 2007 à l'Université Louis Pasteur (Strasbourg-I), sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique Schwartz. Jury : Jean-Luc Mercier (Strasbourg-I), Hervé Richard (CNRS Besançon), Marie-Françoise André (Clermont-Ferrand-II), Michel Thinon (CNRS Marseille), Michel Hoff (Strasbourg-I).

Les « Hautes-Chaumes » des Vosges constituent des milieux naturels caractérisés par l'existence de vastes espaces pastoraux. Leur origine et leur évolution n'avaient jusqu'à présent donné lieu qu'à peu d'études paléo-environnementales. Classiquement, une faible partie des Chaumes était jusqu'à présent considérée comme naturelle (chaumes « primaires »). Pour les autres (chaumes « secondaires »), en dessous de 1250/1300 m d'altitude, il avait été proposé sur la base de l'analyse des archives historiques, qu'elles résultent des défrichements effectués pour créer des pâturages d'altitude vosgiens et qu'elles soient l'oeuvre des moines qui ont colonisé les vallées vosgiennes entre les VII^e et VIII^e siècles de notre

ère. Notre travail a cherché à établir l'origine et l'évolution de ces milieux, à la fois à des échelles locales et à une échelle de temps longue (Holocène). La méthodologie employée ici repose sur l'analyse des sols et des macro et micro-restes végétaux des sols, seuls marqueurs en mesure de nous permettre de telles reconstitutions. La pédanthracologie en particulier nous a permis de mettre en évidence les évolutions contrastées des chaumes.

Nos résultats établissent qu'il n'y a pas de chaumes « primaires », mais qu'elles résultent toutes de défrichements. L'ensemble des sommets a subi, depuis la fin du Néolithique, les influences répétées de l'Homme notamment des

défrichements par le feu. Dans le massif du Hohneck, ces défrichements datent au moins de l'âge du Bronze ancien, démontrant la précocité de l'utilisation par l'Homme de ces espaces comme pâturages. Quant au massif du Rossberg, les premiers défrichements ont une origine légèrement plus tardive (Bronze moyen). Les évolutions de ces milieux ont depuis été contrastées, avec des alternances d'abandons et de ré-exploitations pastorales. Quoi qu'il en soit, les défrichements intervenants plus tard au cours de la Protohistoire, l'Antiquité et l'Histoire peuvent être considérés comme des reconquêtes d'espaces ouverts par le feu puis abandonnés (donc secondaires). Ce travail remet donc en cause à la fois l'existence de chaumes « primaires » et l'âge supposé médiéval

des premiers défrichements sur les chaumes considérées comme « secondaires » par les historiens, telles que celles du Rossberg. Les contrastes chronologiques des épisodes de défrichements entre les deux massifs soulignent également la nécessité d'aborder cette thématique à des échelles très locales.

Mots-clés : Pêdo-anthracologie, paléobotanique, paléo-environnements, âge du Bronze, âge du Fer, charbons, défrichements forestiers, déboisements, feux, pâturages, écotone forêt/prairie, pastoralisme, Hautes-Chaumes, Vosges, France.

Stéphanie Goepp

*COMPTES
RENDUS DE
COLLOQUES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

4. L'eau et la forêt, X^e-XXI^e siècle

> Colloque « L'eau et la forêt, X^e-XXI^e siècle » organisé par le GHFF, Bordeaux, 13-15 septembre 2006.

Compte rendu de la journée de terrain du colloque de Bordeaux (14 septembre 2006)

Malgré une agitation médiatique qui devait s'avérer infondée, nous prîmes ce jour-là un excellent déjeuner au bord des parcs à huîtres du bassin d'Arcachon... C'est donc le ventre bien garni, la jambe et le verbe hauts que nous nous élançâmes à travers un climat océanique un tantinet humide.

a) Visite du delta de la Leyre

Cette première visite avait pour but de mettre en avant certaines relations entre l'agriculture et la forêt, en particulier les impacts sur l'eau, les phénomènes d'eutrophisation et la qualité de l'eau. Une particularité du plus important massif forestier de France est sa gestion multi-institutionnelle de l'excédent d'eau en fonction de la mosaïque des milieux et de ses rythmes saisonniers. Par exemple, le bassin versant agro-forestier nécessite un drainage hivernal contrairement à la saison estivale qui demande alors un système d'irrigation. Concernant l'eutrophisation, les acteurs locaux remarquent une prolifération d'algues vertes dans le bassin d'Arcachon et dans la Leyre. Elle s'explique surtout parce que nous sommes en présence d'un système jeune qui se caractérise par des phénomènes érosifs très présents, donc un système hydraulique qui n'est pas encore à l'équilibre.

Mais alors, la forêt y a-t-elle un rôle épurateur ? Selon les récentes recherches du Cémagref, non. Déception d'une partie des participants qui est toutefois tempérée par le fait que la forêt demeure, toujours selon le Cémagref, l'usage du sol le moins polluant par rapport aux autres usages agricoles d'autant plus que la sylviculture possède un rôle dilueur, donc une caractéristique à prendre en compte lors de l'aménagement du territoire !

b) Visite de la vallée de la Leyre

La dernière visite de la journée fut entrecoupée de séquences de pluies abondantes qui n'empêchèrent cependant pas les conférenciers de livrer leurs messages à couvert (dans le car) à proximité des lieux d'étude sur la ripisylve, le drainage et les conflits pour l'eau.

L'actuelle ripisylve de la Leyre, qui date de l'après-guerre, rassemble plusieurs objectifs issus à la fois des rôles physique, écologique, paysager et socio-économique. Elle doit en effet maintenir un patrimoine riche et diversifié (aulnaies, chênaies, saulaies ; zones humides et prairies) qui puisse continuer d'accueillir les usages locaux de promenade, de prélèvement de bois et de chasse sans conflit.

L'excès d'eau étant la première contrainte du massif forestier gascon, les clairières agricoles devront remodeler la microtopographie par la création de fossés. Malheureusement insuffisants, ils seront complétés par un drainage qui verra diminuer la densité des fossés. Selon la proximité et les interconnexions, des conflits peuvent cependant apparaître entre les réseaux agricoles et sylvicoles.

Puisque des contestations existent entre les différents usages locaux, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés ») a été créé afin, selon le langage administratif de cette structure, « préserver une ressource en eau et des milieux aquatiques de qualité et anticiper une gestion équilibrée au regard des évolutions des activités ». Cet outil se veut représentatif puisqu'il comprend une représentation de l'État, des élus et des usagers. Nous sommes donc, après des années de centralisation jacobine, dans une phase de gestion décentralisée et participative du territoire, ce qui après tout est une tradition bien girondine...

François Duceppe-Lamarre

5. Forêt et incendies

> Journée d'étude « Forêt et incendies » organisée par le GHFF, Paris, 27 janvier 2007.

La dix-huitième journée d'études « Environnement, Forêt et Société » organisée par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises s'est tenue comme chaque année dans les locaux de l'École normale supérieure de Paris. L'objet en était les relations entre « Forêt et incendies » qui s'inscrit dans un cycle de trois ans consacré au

thème « Forêt et catastrophes » (2006 : Forêt et pollution ; 2007 : Forêt et incendies ; 2008 : Forêt et tempêtes). Cette journée d'études s'est décomposée en deux thématiques : la première a abordé la lente prise de conscience du risque d'incendies et la seconde a concerné la gestion de l'après incendie.

Thème 1. La lente prise de conscience

Cette première séance, placée sous la présidence d'Andrée Corvol, a réuni sept conférenciers praticiens et universitaires venus pour un grand nombre d'entre eux de l'Europe du Sud (Italie, France méditerranéenne et du Sud-Ouest).

La première communication, assurée par Jean-Louis Vernet, donne un cadre chronologique long en retraçant « 10 000 ans de feux méditerranéens : les Grands Causses ». L'étude des feux sur le temps long est réalisée au moyen des charbons de bois retrouvés aujourd'hui dans les dolines des Causses qui correspondent à des « pièges à charbons » dans ces dépressions fermées creusées dans le calcaire. L'anthracologie est utilisée pour étudier les fractions centimétriques et millimétriques des charbons révélant la nature des peuplements forestiers des Grands Causses. Deux types de paysages existaient il y a 10 000 ans : un Causse boisé et un Causse nu. Ce dernier situé dans la partie orientale du Causse a conservé un paysage de steppe jusqu'à l'Age de Bronze (lié à la présence humaine comme le suggère l'héritage de mégalithes). Cependant, des charbons de pin sylvestre ont été retrouvés sur le Causse nu, ce qui laisse supposé qu'il a été autrefois boisé entre 5 000 et 2 000 BP. La déforestation est probablement liée au développement du pastoralisme. Ce n'est qu'aujourd'hui avec la déprise agricole que l'on retrouve la fermeture du paysage du Causse.

Michel Dupuy aborde pour sa part « Un siècle de géographie médiatique des feux de forêt » au travers des archives de INA en s'intéressant plus particulièrement au traitement de l'information dans l'actualité étrangère. L'INAthèque dispose des reportages diffusés dans les journaux télévisés (JT) depuis 1976. Une sur-représentation de l'Europe méditerranéenne est constatée dans les statistiques des JT surtout durant la période des congés estivaux scolaires et parlementaires. Les journalistes comblent le vide de l'actualité de cette manière. L'étranger apparaît dans les médias à partir de 1965-67 pour les Etats-Unis et plus particulièrement la Californie (62 % des reportages concernent Los Angeles). Le feu de forêt à l'étranger, à l'exception de la Grèce, apparaît au travers des reportages des journalistes comme un phénomène essentiellement urbain et non rural car la ville est menacée et exposée au danger d'une part et que l'incendie est plus facile à localiser par les téléspectateurs d'autre part (les premières cartes de localisation dans les JT n'apparaissent qu'en 1981). Le plus grand nombre de reportages diffusés dans les JT correspond à l'été qu'il soit dans l'hémisphère boréal ou austral. Ainsi durant

la période 1990 à 2005, l'Australie est régulièrement montrée en janvier (l'été austral) et l'Europe méditerranéenne ainsi que les Etats-Unis occupent les JT des mois de juillet/août (été boréal) et la Californie en septembre. Enfin, le traitement de l'information révèle trois phases différentes :

- 1988, l'incendie du Parc national américain de Yellowstone (créé en 1872) ne montre pas seulement que des surfaces incendiées mais les conséquences sur les animaux.
- 1989, l'image de l'incendie illustre l'effet de serre.
- A partir de 1992, un contexte religieux entoure les reportages en insistant sur l'attente d'une pluie providentielle pour éteindre le feu.

Jean Boissière évoque « Un incendie ordinaire en forêt de Fontainebleau : 1714 » qui a concerné quelque 80 à 100 arpents brûlés. La valeur des dégâts est estimée à 28 livres par arpent à la suite de la visite du Grand Maître de Paris venu constater l'ampleur du sinistre le 9 avril 1714 qui sera consigné dans l'enregistrement des incendies qui présente les conséquences du sinistre sur le couvert forestier et non l'incendie lui-même. Bien que l'incendie soit limité en superficie et semble donc très ordinaire, en revanche il représente un signe des pressions urbaines et rurales de plus en plus fortes sur la forêt. 18 000 arpents seront brûlés en 1726 à Fontainebleau signe d'une forte pression. La partie ouest du massif (platière d'Apremont...) brûle cependant davantage car il y a moins de paroisses usagères que dans le sud de la forêt.

Mauro Agnoletti traite les relations entre « Le feu et les paysages culturels en Italie : une réflexion historique » montrant la transformation du paysage en Toscane entre 1861 et 2005 par l'augmentation du boisement lié à la déprise des cultures (du vin en particulier) et des pâturages. Les feux agricoles occupent en 2005 une place largement dominante avec 13 116 ha (65 %) contre 6 919 ha (35 %) pour les feux de forêt. Les raisons principales du feu sont liées au maintien des techniques agricoles traditionnelles (43,6 %), le brûlis du chaume (15,9 %), l'élimination de plantes indésirables (19 %). Le feu a été un élément essentiel dans la construction du paysage italien, car il n'a pas causé de déboisement important entre 1920 et 2005.

Christian Pinaudeau consacre son exposé à « La forêt : la prévention contre la guerre du feu » en rappelant l'évolution du concept de sécurité civile ainsi que les dérives du risques feux de forêts depuis la loi de 1966 à partir de l'exemple de la France du Sud-Ouest. Il rappelle la nécessaire

collaboration entre les différents acteurs pour assurer pleinement et efficacement la lutte contre les incendies de forêts. Sans les forestiers, les pompiers ne sont pas en mesure d'assurer leur mission de prévention des risques ; ainsi la doctrine de la Sécurité Civile trouve ses limites en forêt. Il en va de même d'ailleurs pour l'entretien des chemins, des cours d'eau, des berges, des ripisylves, ou la restauration des terrains de montagne qui sont à l'origine des processus d'inondation. Ils ne peuvent être réglés sans la gestion concertée entre les agriculteurs et les forestiers.

Pierre Macé aborde les « Prévisions et prédiction SIG DFCI en Aquitaine » et de l'efficacité de la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) à la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) comme véritable outil d'aide à la décision et de gestion territoriale. Cet outil cartographique offre l'avantage de mieux connaître le territoire forestier en mettant en commun les diverses annotations de chaque forestier portées sur des cartes. Celles-ci servent à la planification et à l'aménagement des massifs forestiers d'Aquitaine. Plusieurs avantages du SIG sont présentés à savoir la prévention, la prévision, l'opérationnalité, la prospection. L'outil permet de calibrer les investissements, de faciliter le porter à connaissance et le partage des connaissances, d'alimenter la base de données Prométhée, de sensibiliser au danger. Signe de qualité de l'outil, le SIG DFCI Aquitaine a été présenté et reconnu par le Ministère de l'environnement et du développement durable.

Bruno Lafon expose « Le rôle des ASA de DFCI en Aquitaine » et son efficacité en matière de prévention dans la mesure où l'Aquitaine brûle peu avec à peine 0,12 % de la surface forestière brûlée par an (1690 départs de feu par an et 1897 ha brûlés par an). Cette situation s'explique par la qualité de gestion du massif landais et de la politique de prévention, ce qui n'est pas sans poser de problème pour obtenir des financements de l'Etat. On ne s'intéresse à la forêt hélas que lorsqu'elle brûle ! Les propriétaires forestiers paient leur cotisation obligatoire à la DFCI d'un montant de 2,30 euro/ha/an même lorsque leur forêt ne rapporte pas ou plus comme cela a été le cas après la tempête du 27 décembre 1999. Les propriétaires forestiers continuent à payer leur cotisation pour montrer l'exemples et par solidarité afin de protéger l'ensemble du massif. Il y a pas moins de 42 000 kilomètres de pistes à entretenir.

Marc Galochet

Thème 2. La gestion de l'après incendie

La deuxième demi-journée portait naturellement sur l'après-incendie et sa gestion.

En dépit des multiples origines des feux de forêt (orages, imprudence, etc.), le feu, comme l'épidémie, reste un événement extraordinaire qui appelle des causalités exceptionnelles, et conduit souvent les populations riveraines à désigner des bouc-émissaires. L'intervention de Pierre Gresser, sur « Les pyromanes forestiers en Franche-Comté, XIV^e-XV^e siècle », montre bien que si la pyromanie est un phénomène bien ancien, attesté dans les documents médiévaux, il reste longtemps très marginal. Sur 12 000 « mésus » enregistrés dans la Comté, seuls 107 peuvent rentrer indubitablement dans cette catégorie, que le feu soit mis volontairement ou involontairement. L'exemple contemporain développé par Olivier Nougarede (« Incendies de forêts de 1970 : l'histoire d'Etienne Bolo ») montre bien les rouages implacables qui peuvent entraîner un individu à être inculpé. Professeur de philosophie, ancien sympathisant du FLN et militant de gauche, Ernest-Etienne Bolo s'est retrouvé inculpé d'incendie volontaire, pour s'être trouvé au mauvais moment au mauvais endroit, un peu fasciné par l'embrasement du massif des Maures... Ce simple exemple est à plus d'un titre révélateur du processus de fabrication du bouc émissaire, l'affaire prenant rapidement une tournure politique au détriment du fond. Son innocence reconnue par la justice, Bolo a néanmoins vu sa carrière et sa vie brisée par cette « réponse collective inconsciente », lourde de conséquences...

Il ne s'agit donc pas de traquer des coupables, mais de développer des stratégies de prévention qui reposent sur une analyse détaillée et objective des faits. « Les politiques publiques après incendie : le Var, 1990-2005 », présentées par Frédéric Beniamino, sont à cet égard un bon exemple. Avec un taux de boisement et d'enfrichement de 58,3 %, lié surtout à la déprise agricole, le Var reste l'un des départements les plus combustibles de France. La pyromanie existe, mais elle reste marginale et ne doit pas cacher les défauts de maîtrise du risque par les intervenants locaux. Depuis 1985, de gros efforts ont toutefois été entrepris pour éviter l'aggravation des phénomènes. Les anciens pare-feu, passablement inefficaces, ont laissé la place à une stratégie d'attaque des feux naissants et des fronts, qui s'ajoute à une plus grande normalisation des ouvrages de DFCI, à l'utilisation du SIG, et au redéveloppement des mesures agro-environnementales, qui portent aujourd'hui leurs fruits. En dépit de tous ces efforts, la croissance constante du combustible, liée à l'enfrichement,

rend la lutte difficile à l'avenir. L'exemple présenté ensuite par Daniel Alexandrian, sur « les feux de l'été 2003 dans le Var », confirme le diagnostic. Le bilan après incendie montre l'intérêt du débroussaillage, des PPR et des PLU, mais l'augmentation des surfaces potentiellement combustibles, le développement de l'urbanisation et le réchauffement climatique ne présagent rien de bon. Toujours dans le Var, Laure Castelli apporte de son côté un exemple concret et très parlant (« Le débroussaillage, pourquoi ? comment ? L'expérience de Plan de la Tour (Var) »). L'expérience des incendies de 2003 est particulièrement instructive. Le débroussaillage, certes, n'arrête pas le feu, mais la rupture de continuité du couvert végétal en diminue considérablement l'intensité, protégeant les habitations et permettant une lutte plus efficace. Le bilan de l'incendie de Vidauban 2 parle de lui-même : 90 % des maisons débroussaillées sur plus de 50 m de périmètres sont sorties intactes, 62 % des propriétés débroussaillées sur moins de 20 m ont été touchées ! Christine Bouisset, quant à elle, s'est concentrée sur « Les plans de prévention du risque d'incendie » dans les Albères (Roussillon). Elle montre bien que la mise en œuvre des PPRif, depuis 2003, s'est faite de manière inégale en fonction de critères parfois politiques, ce qui pose le problème du rapport à l'espace des politiques publiques mises en œuvre.

Il revenait aussi d'aborder la question de l'évolution de la végétation et de la biodiversité après incendie, et l'intervention de Mohamed Bouazza (« Les incendies de forêt et leurs impacts sur la biodiversité végétale en Oranie (Algérie occidentale) ») était particulièrement bienvenue. L'incendie a un impact majeur sur la végétation, en favorisant un cortège d'espèces différente,

pyrophytes et souvent facilement inflammable, même s'ils subsistent en développant différentes stratégies d'adaptation (écorce épaisse, bourgeons et graines résistants, etc.). Il conduit à une dynamique régressive aboutissant à une matorralisation. La situation algérienne reste cependant difficile à comparer avec celle de la France, en raison d'équilibres socio-économiques bien différents. La pression humaine, toujours très forte en raison de la croissance démographique, conduit toujours à une surexploitation des milieux, notamment par le surpâturage. Le pastoralisme entraîne *de facto* une discontinuité du couvert végétal, un nettoyage du sous-bois qui tend à faire régresser l'impact du feu.

L'intervention de Patrice Devos, intitulée « Prévention des incendies : nouveau contrat entre société et propriétaires ? » venait enfin relier les différents thèmes abordés dans la journée pour proposer des pistes pour l'avenir. Cette question reste d'autant plus problématique qu'elle met en œuvre des rythmes très différents, courts pour la mémoire humaine et les politiques publiques (on peut parler de « dictature du court terme »), long pour la régénération du manteau forestier. Les politiques sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre qu'elles doivent concilier principe de précaution, prévention, et pression urbaine toujours plus forte dans les régions méridionales. Les risques semblent devoir augmenter pour l'avenir. On ne pourra y faire face qu'en clarifiant les règles de décentralisation, les principes de déconcentration, et les règles d'échange entre tous les acteurs de terrain.

Jérôme Buridant

6. Les cultures forestières à travers le temps et l'espace : des histoires du passé, un message pour l'avenir

> *Woodland Cultures in Time and Space : Tales from the Past, Message for the Future*. IUFRO International Conference on Forest and Woodland History, Thessalonique, Grèce, 3-7 septembre 2007

Encore une conférence tenue sous l'égide de l'IUFRO (*International Union of Forest Research Organizations*)... Lors de l'avant-dernière, tenue à Vienne, avait été avancée l'idée de s'inviter dans un pays méditerranéen ; la Grèce avait été choisie, et en particulier Thessalonique, sous l'impulsion d'Eirini Saratsi. Le choix était bienvenu, d'autant que Thessalonique est à la recherche forestière grecque ce que Nancy est à celle de France. La Grèce évoque d'abord une civilisation autrefois basée sur l'exploitation et la maîtrise des mers, ce

qui eût été impossible sans d'abondantes ressources en bois ; elle évoque aussi des forêts petit à petit appauvries par une histoire trop riche ; un saltus que les plantations résineuses ont récemment revivifié (en termes de production de bois tout au moins) ; en somme, le paragon de l'histoire des forêts méditerranéennes. Dans les semaines précédant le colloque, les mêmes forêts étaient à nouveau placées sous les feux de l'actualité, pour avoir connu en cette fin d'été des incendies qui seront, pour la Grèce, ce qu'a été en

France l'épisode Lothar-Martin : une tragédie sans pareille, et une profonde remise en cause.

Le colloque de Thessalonique rassembla 48 interventions, 19 posters ; il voulait incarner une histoire ouverte et totale, à caractère interdisciplinaire, puisque Charles Watkins faisait remarquer d'emblée que 14 disciplines universitaires étaient représentées. Rappelons l'importance et l'ouverture disciplinaire de l'IUFRO (*International Union of Forest Research Organizations*), organisme tentaculaire destiné à dynamiser la recherche forestière, dont l'immense force de travail est répartie en 6 divisions ; le GHFF est concerné par la division 6 (société, économie, et politiques forestières) et en particulier le groupe 6.07.00 (histoire forestière), piloté par l'hyperactif Mauro Agnoletti secondé d'un Américain, Steve Anderson, et d'une Autrichienne, Elisabeth Johann.

Mauro Agnoletti soulignait, lors de l'ouverture du colloque, l'importance de la biodiversité créée par l'homme, dans les mosaïques paysagères créées au cours des siècles. Pourtant, en imaginant qu'une région laisse ses paysages se noyer dans une marée uniforme de forêts plantées, la certification dans ses critères actuels ne serait pas forcément difficile à obtenir... Les paysages, parents pauvres des politiques forestières ? Et que dire des pratiques traditionnelles qui leur ont donné naissance, jusqu'ici royalement ignorées par les textes censés définir les bonnes pratiques en matière forestière ? L'idée d'une foresterie durable, incarnée par les politiques de certification, n'a jusqu'ici intégré que l'impératif économique et le devoir écologique ; elle a oublié la culture, ou plutôt les cultures. « Cultures forestières » ou « cultures de la forêt » ? On ne sait trop comment les appeler dans notre langue, ce qui témoigne peut-être du peu d'intérêt qui leur est encore porté, quelques louables exceptions mises à part.

Les savoirs traditionnels sont pourtant, à l'échelle internationale, en passe d'être reconnus. Ce processus de patrimonialisation débutait dès 1992 avec la Convention de Rio sur l'environnement et le développement (1992). Lisons le principe 22 : « les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement, du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable ». Ce court paragraphe, en apparence innocent exercice de rédaction politiquement correcte, reflétait peut-être déjà un intérêt

croissant, au sein de la communauté scientifique internationale, pour les « savoirs naturalistes locaux », selon l'expression française censée traduire l'anglo-saxon TEK, *traditional ecological knowledge*.

Depuis, la réhabilitation des savoirs vernaculaires forestiers a surtout été le fait des anthropologues et ethnologues. L'objectif est de sauver ce qui peut l'être après le long règne d'une foresterie qui se voulait moderne, et qui recherchait d'abord la production de bois avec une productivité maximale : la « foresterie classique », comme disent les Allemands, a conduit à l'effacement, plus ou moins précoce, des pratiques anciennes, des cultures, des savoirs et des paysages qui leur sont liés.

Dans cette idée, on peut considérer a posteriori que le colloque a fait le tour de trois aspects importants de la question. Le premier volet était purement historique ou ethnographique : il s'agissait de connaître au mieux les pratiques forestières « traditionnelles » (le mot est toujours gênant, mais comment le remplacer ?) et leur évolution. Le second aspect était patrimonial : il s'agissait de l'inventaire des traces laissées par ces pratiques, discours et croyances dans les paysages actuels. L'excursion organisée autour du mont Paiko, à quelques dizaines de kilomètres au Nord de Thessalonique, a d'ailleurs montré quelques beaux exemples d'héritages paysagers, et le méchoui organisé par les forestiers locaux sous les châtaigniers tricentenaires était le rêve de tout amoureux des arbres. Enfin, le troisième aspect était un volet gestionnaire : il faut chercher à protéger et mettre en valeur ce patrimoine, voire renouveler certaines pratiques anciennes lorsque cela s'avère pertinent, et sans aucunement nier la fonction productrice des forêts concernées.

Pratiques sylvicoles traditionnelles, inventaires patrimoniaux, gestion des paysages hérités... N'insistons pas sur le contenu de ces interventions aussi riches que diverses. Le contexte dans lequel elles s'inscrivent importe bien davantage : les avancées progressives, et à conforter, de l'idée d'une définition de critères *culturels* dans la définition de ce qu'est la foresterie durable (*sustainable forest management*), laquelle ne connaît encore à ce jour que l'économie et l'écologie. La « culture forestière » forgée au cours des siècles dans différentes sociétés, mérite après tout une attention aussi soutenue que n'importe quelle espèce de coléoptère ou d'orchidée, aussi rare soit-elle. Les idées sont claires désormais : il y a un patrimoine culturel forestier ; il n'est pas que paysager, il réside aussi dans les croyances et les techniques ; il peut aider à une bonne gestion des écosystèmes ; il a sa place

dans la définition de ce qu'est une foresterie responsable et « durable ». Il reste à diffuser ces idées, à les inclure dans les formations et les séminaires à destination des élus et des gestionnaires, à les transcrire dans les critères de certification, à en imprégner les pratiques sur le terrain. L'affaire n'est pas gagnée d'avance mais

les propositions actuellement mises en place et discutées dans le cadre de la M.C.P.F.E. pourraient constituer une étape importante.

Xavier Rochel

7. Suivi continu des forêts

> Suivi continu des forêts sur la base des projets du programme national Forest Focus France et de Biosol. ECOFOR, Paris, AgroParisTech-Engref, le 3 avril 2007.

Le règlement *Forest Focus* concerne la surveillance forestière et les actions gouvernementales dans l'Union européenne. Il poursuit le travail engagé à propos des incendies sylvicoles et de la pollution atmosphérique. Il vise la manière dont le processus est applicable aux problèmes environnementaux liés au *Global Change* : stockage du carbone, biodiversité de la

faune, dégradation des sols, appauvrissement des couverts. Le colloque présente des analyses concernant la méthodologie et l'expérimentation et alignant leurs résultats. Malheureusement, on voit mal ce que le gestionnaire pourrait tirer de cette débauche d'efforts scientifiques...

Andrée Corvol

*COMPTES
RENDUS
D'OUVRAGES*

*GROUPE
D'HISTOIRE
DES FORÊTS
FRANÇAISES*

8. Les Paysages à l'époque moderne

> Jean-Marie Constant (dir.), *Les Paysages à l'époque moderne*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (PUPS), 2008, 115 p., Introduction par Jean-Robert Pitte.

En admirant les manuscrits à enluminures, dont les *Très Riches Heures du duc de Berry*, on observe une foule de paysages idylliques, mêlant champs et bois, mais au-delà de leurs éléments symboliques, on discerne des données réalistes. On les retrouve dans ces cinq contributions qui concernent les Temps Modernes. Le paysage n'a pas attendu le XIX^e siècle et Jean-Baptiste Corot pour devenir une valeur sûre, même si les artistes ont besoin, pour répondre aux critères hiérarchiques de l'Académie, de parer leurs aperçus des oripeaux empruntés à la mythologie, à l'histoire et à la religion (M. Vasselin). On s'interroge aussi sur ce qui ait montré quant aux

industries (les forges surtout) (P. Delsalle) et aux villes (Y. Charbonnier) et sur ce que les voyages ont révélé du milieu alpin, les Pyrénées ne retenant guère l'attention au XVII^e siècle (C. Reichler). On ne sera pas étonné, vu l'importance des traités de pomologie, de celle qui est conférée à l'arboriculture fruitière, surtout en terre méditerranéenne (F. Quellier), car les Hollandais de l'Age d'Or s'intéressaient seuls à l'arboriculture ornementale. Logique ! puisqu'ils étaient les principaux producteurs des « petits arbres verts » dont raffolaient princes et mécènes.

Andrée Corvol

9. Les leçons de l'Histoire, nature, chasse et société

> Paul Havet, *Les leçons de l'Histoire, nature, chasse et société*. Paris, L'Harmattan, coll. Biologie, Ecologie, Agronomie, 2007, tome 1, 89 p. ; *La chasse en quête de sens*, 2007, tome 2, 159 p., Préface de Victor Scherrer.

En achetant ces deux ouvrages (mais oui ! mais oui ! on ne m'offre pas toujours les livres destinés au compte rendu...), je me suis demandé pourquoi l'éditeur avait présenté ces opuscules en deux volumes, sinon par envie d'encaisser 25 euros au lieu de... 25 euros ! Moyennant quoi, on feuillette un peu vite le premier tome, synthèse rapide mais juste des principaux travaux historiques, alors qu'on aurait souhaité s'appesantir sur le statut de la chasse et des chasseurs. Surtout dans une société où tuer un chevreuil, c'est assassiner Bambi et aimer le gibier à plume et à poil, c'est avoir un goût de barbare. Personnellement, j'aurais voulu en connaître davantage sur les déprédations que commettent cervidés et sangliers ; je m'y attendais même de la part d'un expert en gestion intégrée des espaces ruraux, expert qui a contribué à dépoussiérer le cadre législatif et réglementaire de la chasse. Mais œuvrant dans ce domaine, il a considéré la chose comme acquise. Impression parfaitement erronée, au demeurant. Il a donc privilégié une réflexion personnelle quant au devenir des chasses dans une société en rupture de traditions et de repères.

La passation des pouvoirs entre générations ne s'effectue plus comme autrefois et les enfants de 2007 ont perdu toute racine rurale. Dès lors comment admettre l'idée d'abattre des animaux sauvages (on n'a pas ces pudeurs envers veaux, vaches, cochons, moutons, poulets) alors que nos

menus sont sur-protéinés ? On ne saurait se réfugier derrière une pratique sportive (nous disposons de toute une panoplie d'exercices de musculation), on ne saurait non plus se targuer d'une pratique ludique (nous recevons suffisamment d'images horribles sans en rajouter), et pas davantage d'une envie de pousser ses forces jusqu'aux limites car, justement, les « loisirs extrêmes » ne font pas défaut en passant du stade de survie au saut à l'élastique et au parapente. Dans ces conditions, comment réguler la prolifération du gibier ?

L'auteur ne tranche pas et se réfugie dans les considérations portant sur le « refoulement du sauvage » chez l'homme moderne. Ce qui me semble pour le moins contestable quand je pense à certains « sauvageons », terme explicite inventé par M. le Ministre Jean-Pierre Chevènement. Est-ce vraiment un glissement vers la violence virtuelle (par écran interposé) ou vers la violence urbaine (pour un match raté ou une mesure incomprise) que le défolement opère ? Je ne le crois pas. Dans les Temps médiévaux, dans l'Ancien Régime, les chasses aristocratiques et paysannes, la bourgeoisie du XIX^e siècle empruntant aux unes et aux autres), l'activité cynégétique était un entraînement nécessitant cohésion et stratégie, le tout au sein d'un groupe. C'était tout autant un spectacle collectif qu'une distribution de vivres et une extermination des

nuisibles. Progressivement, la chasse a évolué vers l'exercice individuel. Certes, dans les à-côtés mondains, on se reçoit, on signe des contrats. Mais l'obtention d'une proie n'est plus au centre des préoccupations. Le contact avec la nature, on peut le ressentir dans la marche à pied. Les

relations d'affaires, on peut les obtenir dans un dîner ou dans une salle de sports. Reste la grande question ici escamotée : la chasse, pourquoi faire ? *That is the question*, la seule qui mérite d'être posée...

Andrée Corvol

10. A la hache! Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale

> Christiane Raynaud, *"A la hache !" Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*. Paris, Editions Le Léopard d'Or, 2002, 700 p.

S'il est un objet qui se confond avec l'histoire des sociétés humaines, c'est bien la hache, qui attendait son historien : en l'occurrence son historienne. En effet, sous le titre *"À la hache !" Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris, Le Léopard d'Or, 2002, Christiane Raynaud, Professeur à l'Université de Provence (Aix-Marseille-I), nous livre un ouvrage de 700 pages, qui est une véritable somme, par l'ampleur de l'enquête, le souci de ne pas se limiter à un aspect du sujet et, partant, les résultats obtenus.

Le premier mérite de l'auteur est d'avoir entrepris une quête de données dans les sources d'archives caractérisées par la rareté des mentions et leur extrême dispersion. Afin de compléter cette moisson difficile à récolter, le recours aux documents figurés se révélait indispensable et plus aisé, pour une spécialiste des chroniques et de leur illustration. Enfin, les rares trouvailles archéologiques, ingrates à interpréter par manque d'informations sur leur origine et leur datation, complète l'éventail documentaire dont dispose l'historien pour reconstituer l'évolution d'un objet, qui fut à la fois un outil et une arme. Dans de telles conditions, de l'aveu même de Christiane Raynaud : « la complémentarité entre des sources très disparates joue mal ».

Dominant les difficultés inhérentes au thème choisi, s'appuyant sur une impressionnante bibliographie, l'auteur a conçu les neuf chapitres de son ouvrage en fonction d'une problématique en trois parties : la diffusion de l'outil ; la hache en tant qu'arme ; le rôle qu'ils eurent dans les jeux, les rites et symboles, sans oublier « l'imaginaire de la hache ».

Les trois premiers chapitres sont consacrés à la hache comme outil, d'où une première démarche pour définir ce que peut être « une famille d'outils » (p. 13-88). L'étude du vocabulaire est complétée par la description de l'objet, rendue possible grâce aux trouvailles mais aussi l'iconographie. Contrairement à l'idée que l'on pourrait s'en faire a priori, il s'agit d'un outil

varié dans la forme et la qualité de sa fabrication. Son utilité est telle qu'il n'est pas surprenant qu'il ait été un objet convoité.

Bien logiquement on le retrouve entre les mains des paysans, indispensable aux défrichements, mais aussi pour quantité de travaux détaillés dans les pages regroupées sous le titre du chapitre II : « L'outil agricole et domestique » (p. 89-160). Parmi toutes les activités pour lesquelles on n'imagine pas son utilisation, apparaît de façon inattendue la pêche. Il est donc important de le protéger, son rangement ne se faisant pas toujours à l'intérieur d'un bâtiment. Puis, au chapitre III (p. 161-234) la hache devient « L'outil de l'artisan ». Comme dans les pages précédentes Christiane Raynaud nous entraîne dans le monde contrasté de tous ceux qui utilisent l'objet, allant des charpentiers, ce qui est naturel, aux barbiers et chirurgiens, ce qui est franchement surprenant. Au total un véritable film de la vie quotidienne en temps de paix.

Car la hache est aussi une arme redoutable. Mais son utilisation est si large que, dans le chapitre IV (« Arme et outil », p. 235-317), nous la découvrons d'abord comme « outil de guerre », avant de la voir entre les mains des délinquants, des criminels et des révoltés dont les actions n'ont pas d'époque. Paradoxalement c'est le même instrument qui devient une « arme de justice », les quatorze dernières pages du chapitre nous précipitant dans l'horreur des exécutions, la monstruosité à propos du martyr de saint Denis. Mais la hache peut être l'objet d'une étude uniquement dans le cadre guerrier et c'est ainsi que le chapitre V (« La hache de guerre », p. 319-381) s'emploie à nous montrer sa redoutable efficacité dans les combats. D'une manière fort neuve, le chapitre VI (« Une arme populaire réhabilitée », p. 383-452) montre tout le paradoxe lié à cet objet qui, très largement répandu dans la population, est valorisé par certains exploits guerriers, et devient une arme prestigieuse quand elle est aux mains des princes.

À partir du chapitre VII (« Une présence discrète dans les images », p. 453-493), nous changeons de perspective pour découvrir une véritable grille de lecture de la hache dans l'iconographie. La valeur symbolique et esthétique de l'objet est analysée avec finesse, mais les diverses représentations figurées n'apportent pas toujours aux archéologues ce qu'ils pourraient en attendre. Avec « Le jeu de la hache » au chapitre VIII (p. 495-572), Christiane Raynaud nous introduit dans le monde des joutes et des tournois, où la hache progressivement s'impose aux dépens de la lance et de l'épée. La description détaillée de tous les aspects de ces confrontations violentes fait ressortir la recherche des prouesses personnelles, en dehors des champs de bataille, dans un cadre régleménté dans ses moindres détails.

Loin de cette réalité concrète par son contenu, le chapitre IX (« Rites, symboles et imaginaire de la hache », p. 573-646), termine le long cheminement intellectuel commencé avec la

hache en tant qu'outil, pour donner à l'objet une grande valeur symbolique puisqu'il préfigure la Résurrection et le Jugement dernier.

À tout ceci il convient d'ajouter qu'à la fin de certains chapitres ont été insérées des annexes (chapitres V et VII) et qu'entre les neuf thèmes analysés figurent systématiquement la reproduction (en noir et blanc) d'illustrations et parfois des dessins de l'objet, responsable de cette remarquable publication (chapitres I et V).

On l'aura compris : les 700 pages de Christiane Raynaud rédigées de façon fort classique nous font parcourir, à partir d'un outil et d'une arme réunis en un même objet, des pans entiers de la société médiévale. Il s'agit d'une histoire totale, incontournable pour tous ceux qui rencontrent la hache sur le chemin sans fin de leur recherche. Au total un livre fort qui servira de référence pendant longtemps.

Pierre Gresser

11. Guide de reconnaissance des arbres de Guyane

> Office National des Forêts, *Guide de reconnaissance des arbres de Guyane - 120 essences décrites*. 2^e édition. ONF Guyane, 2004, 374 p.

Il est coutume de lire que la France possède une importante couverture forestière relativement diversifiée mais celle-ci l'est encore plus si l'on y ajoute les forêts des territoires de l'Outre-Mer tropical français d'une extraordinaire diversité floristique. Parmi tous les départements d'Outre-Mer, la Guyane qui est à la fois région et département – le plus grand de France – est couverte à 96 % de son territoire par une forêt tropicale de plus de 8 000 000 d'hectares ; la seule forêt tropicale au sein de l'Union européenne. Près de 10 000 espèces végétales ; plus de 1 000 espèces d'arbres estimées... L'étude des arbres est jeune en Guyane et en constante évolution. Depuis Fusée d'Aublet qui herborisait pour la première fois en Guyane en 1763 sur le Mont Matoury (au sud de Cayenne), des générations de botanistes ont collecté et décrit de nombreux échantillons laissant un riche héritage scientifique d'identification floristique inestimable pour mieux comprendre la forêt guyanaise. Poursuivant cet inventaire, l'Office National des Forêts de Cayenne, en charge de la protection et la mise en valeur du vaste patrimoine forestier de la Guyane, cherche à mieux connaître la diversité de cette forêt et en particulier les arbres en développant des connaissances, des compétences et des outils nécessaires à l'exercice de ses missions. Ainsi, l'ONF a fait une de ses spécialités l'identification

des diverses essences d'arbres d'importance patrimoniale ou économique pour mieux évaluer la ressource en bois et mieux caractériser les milieux forestiers et leur richesse biologique.

La première édition du *Guide de reconnaissance des arbres de Guyane*, publié fin 2001, a connu un réel succès au point qu'une seconde édition revue et augmentée dans laquelle figurent de nouvelles essences, de nouvelles données et de nombreuses photos qui ont été ajoutées pour illustrer à merveille ce guide. Celui-ci est structuré par grandes familles et par espèces en présentant des fiches descriptives à l'image d'une flore forestière. L'ouvrage est précédé de quelques rappels de botanique sur les critères d'identification (éléments de reconnaissance, écorce, feuille, fleur, silhouette...), les grandes familles (tableau de systématique botanique). En outre, il est complété par des glossaires de termes botaniques et médicaux, d'index de noms scientifiques et vernaculaires, d'un tableau récapitulatif de toutes les dénominations vernaculaires en vigueur en Guyane française ainsi qu'une bibliographie.

Chaque fiche « famille » est constituée d'un bref rappel de la position systématique de la famille, de la liste alphabétique des genres présents en Guyane (avec en gras les genres traités dans l'ouvrage), une carte de la répartition mondiale de

la famille, la présentation rapide des caractères botaniques que l'on retrouve chez toutes les espèces de la famille considérée et enfin quelques éléments d'ethnobotanique.

Chaque fiche « espèce » est composée du nom de la famille, de la dénomination scientifique, des autres appellations en Guyane et dans les pays voisins (Brésil, Surinam, Guyana) ainsi que l'appellation vernaculaire la plus usitée. La fiche présente ensuite les caractères d'identification sur le terrain illustrés sur la page de droite par des croquis, dessins et photos. A cela s'ajoutent la

description des caractères biologiques, les données écologiques, les aires de distribution géographique, les usages traditionnels et les propriétés.

Ainsi, cet ouvrage devient un véritable outil didactique d'aide à la reconnaissance des principales essences d'arbres de la forêt guyanaise pour ceux et celles qui souhaitent mieux la connaître et mieux la comprendre.

Marc Galochet

12. Emergence et cheminements de la biogéographie

> Gabriel Rougerie, *Emergence et cheminements de la biogéographie*. Paris, L'Harmattan, 2006, 223 p.

L'ouvrage du géographe Gabriel Rougerie, Professeur honoraire à l'Université Paris-VII, retrace l'évolution de la biogéographie française ; une spécialité universitaire se situant à la charnière de deux disciplines différentes, la géographie et la biologie, elles-mêmes appartenant à deux domaines forts différents, les lettres et les sciences. La biogéographie est donc par nature interdisciplinaire et c'est ce qui fait toute sa richesse et mais aussi toute sa complexité. Dans un article consacré à l'« Histoire de la biogéographie française des origines à nos jours » en 2004, Marc Galochet a démontré que la biogéographie a su se construire progressivement et se structurer dans un ensemble épistémologique cohérent malgré une évolution complexe et parallèle dans des domaines et des champs disciplinaires connexes, en prenant très tôt une double orientation distinguant une « biogéographie naturaliste » et une « biogéographie géographique », mais également considérant une « biogéographie végétale » et une « biogéographie animale » comme deux domaines distincts, et enfin opposant une « biogéographie continentale » à une « biogéographie marine ». Cet ouvrage complète à merveille l'approche développée dans l'article de M. Galochet et permet de mieux comprendre l'actuelle stature scientifique de cette spécialité en retraçant son émergence et ses cheminements contemporains.

Les fondements de la biogéographie s'enracinent dans l'inventaire des formes vivantes rencontrés lors des grands voyages d'exploration organisés au XVIII^e et XIX^e siècle par les puissances européennes (Angleterre, Espagne, France, Hollande, Portugal). Les travaux pionniers de Humboldt (1769-1859) qui explore des contrées lointaines en Europe, en Amérique du Sud, en Russie et en Asie centrale, ceux de Lamarck

(1744-1829) et de Darwin (1809-1882) en Amérique du Sud, contribuent de manière décisive à l'essor des connaissances naturalistes. Dès lors, la biogéographie, en décrivant et en expliquant la répartition des êtres vivants et ses causes, prend deux orientations : l'une biologique (« biogéographie naturaliste »), qui privilégie les aspects fonctionnels et génétiques conditionnant la dispersion des flores et des faunes ; l'autre géographique (« biogéographie géographique »), qui étudie leurs différenciations spatiales liées aux conditions du milieu. Ces deux approches de la biogéographie ont suivi des évolutions parallèles sans connaître nécessairement oppositions ou compétitions. La biogéographie des géographes s'est individualisée en prenant en considération l'action de l'homme et plus récemment la dimension historique, pour mieux appréhender la dynamique des milieux physiques.

Plusieurs périodes peuvent être distinguées dans l'évolution récente de la biogéographie française qui a connu une véritable renaissance du côté des géographes dans les années 1960, suivie d'un renouvellement du champ d'étude, dans les années 1970, centré sur les paysages et les forêts, et complété par un renforcement conceptuel introduisant le géosystème (Georges Bertrand) et le sylvosystème (Gérard Houzard). Les recherches biogéographiques ont intégré l'action des sociétés humaines depuis la fin des années 1970, formulant ainsi une réflexion sur les rapports entre l'homme et son milieu, une nature anthropisée et socialisée. Les approches de la biogéographie ont ensuite associé la dimension historique dans l'étude des forêts, de leur gestion et de leur aménagement dans les années 1980, ouvrant le champ de la biogéographie historique largement développé par les travaux de Gérard Houzard, Jean-Jacques Dubois et Jean-Paul Amat.

Le développement de la biogéographie française au cours de sa jeune histoire, a vécu des évolutions régulières et des changements d'approche renouvelant ainsi ses questionnements insistant aujourd'hui davantage sur les relations entre l'homme et l'environnement tant dans le passé (héritages) que dans le futur (devenirs) pour mieux appréhender le poids de l'histoire et des sociétés dans l'étude des paysages végétaux.

On peut néanmoins regretter dans l'ouvrage de Gabriel Rougerie l'absence de photos de terrain et d'anecdotes personnelles qui auraient richement

complété le témoignage de ce grand géographe titulaire de la première chaire de biogéographie en France en 1967 à l'Institut de Géographie de l'Université de Paris. Qui mieux que Gabriel Rougerie, narrateur épique doué d'une fascinante érudition et d'une insatiable curiosité, pouvait nous entraîner avec autant de talent et de passion jusqu'au coeur de la vie de la communauté des biogéographes qu'il a longtemps animée.

Marc Galochet

13. Chasse et pâturage dans les forêts du Nord de la France

> François Duceppe-Lamarre, *Chasse et pâturage dans les forêts du Nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI^e-XVI^e siècles)*. Paris, L'Harmattan, 2006, 316 p., Préface de Robert Delort, postface de Jean-Jacques Dubois.

Peut-on comprendre les forêts sans parler de la faune qui s'y trouve ? On l'a longtemps pensé autant pour des raisons historiographiques que pour la difficulté du sujet. Car après tout, contrairement aux arbres, les animaux courent, pour reprendre Aristote. Il y a donc lieu de considérer les écosystèmes forestiers comme des milieux complexes composés d'éléments fixes et mobiles dans lesquels l'homme a son mot à dire depuis longtemps. L'historicité du milieu forestier et la grande mobilité de sa composante animale constituent deux paradigmes qui sont étudiés ensemble pour la première fois grâce aux travaux de François Duceppe-Lamarre, agrégé d'histoire, docteur en archéologie et ancien boursier francophone de l'Institut historique allemand de Paris.

Or, la chasse et le pâturage constituent deux relations privilégiées entre l'homme et l'animal. Ce livre, issu des travaux doctoraux et post-doctoraux de l'auteur, en fait la démonstration pour les forêts de plaine de type tempéré du Nord de la France. Un Nord qui est centré sur l'actuelle région Nord-Pas-de-Calais, soit un ensemble de comtés, de villes, de villages, de seigneuries et de forêts que l'on suit du XI^e au XVI^e siècle au gré de la documentation conservée. Les acteurs, les paysans, les communautés religieuses et les nobles laïques introduisent parfois des animaux inconnus, à poils ou à plumes, ou au contraire en laissent d'autres dans l'ombre de forêts qui sont modifiées afin de créer des paysages dont certains sont spectaculaires comme les parcs des résidences princières rurales notamment à Hesdin en Artois.

La démarche, résolument pluridisciplinaire, allie les sciences historiques à celles de

l'environnement en cherchant les données environnementales dans les sources historiques et l'information historique dans les sources de l'environnement. Ainsi les premiers jalons d'une histoire de l'environnement à partir de la chasse dans les forêts peuvent ils être esquissés. Cette esquisse combine l'apport de l'archéologie à partir des sources matérielles que révèlent des campagnes de prospections extensives à l'apport de l'histoire qui scrute les sources écrites grâce au dépouillement des archives et également, mais dans une moindre mesure, l'apport de l'histoire de l'art qui analyse principalement les sources iconographiques des traités. Ensuite, en utilisant un système d'informations géographiques, une série d'informations environnementales sont représentées qui contextualisent les phénomènes historiques étudiés. Par exemple l'hydrosystème, les espaces forestiers, la trame urbaine médiévale et les frontières régionales actuelles. La confrontation d'éléments contemporains et médiévaux, utilisant le procédé de la superposition de couches d'informations démontre une pertinence d'analyse à petite échelle. Cette pertinence n'existe pas en revanche à grande échelle, l'échelle de résolution habituelle des historiens. Une telle cartographie est donc un outil de réflexion qui appelle une démonstration à partir de recherches d'archéologie de terrain. Première cartographie du genre alliant une démarche historique et géographique sur le thème de la chasse et du pâturage dans les forêts du Nord de la France, ce travail d'analyse spatiale a été rendu possible et effectué au laboratoire de Géographie des Milieux Anthropisés de l'Université Lille-I, laboratoire alors dirigé par Claude Kergomard. S'il est dommage que les

notes de bas de page soient peu nombreuses, conformément aux *desiderata* éditoriaux, les sources et la bibliographie permettent de contourner en partie ce manque scientifique. En revanche, le lexique qui combine les termes français et latins est analysé dans la perspective croisée des sciences historiques et environnementales afin de permettre au lecteur qu'il soit animé par la curiosité de l'honnête homme, par la passion du chercheur ou l'amour du sujet de répondre à ses multiples et légitimes interrogations.

Selon Robert Delort, l'un des intérêts majeurs de cette étude est de démontrer, par des exemples précis et aisément généralisable, que les activités humaines telles que l'élevage et la chasse entraînent, dans une mesure dont on méconnaissait l'ampleur, des modifications profondes du paysage forestier. Il n'est guère de facteurs plus rapides et d'aussi durables que ceux attribuables à l'homme par le biais de ses rapports ambigus avec l'animal.

François Duceppe-Lamarre

14. Espaces forestiers et industrie verrière (XVII^e-XIX^e siècle)

> Jérôme Buridant, *Espaces forestiers et industrie verrière (XVII^e-XIX^e siècle)*. Paris, L'Harmattan, 2005, 416 p., Préface de Jean-Marie Bercé, avant-propos d'Andrée Corvol.

Toute société, dans son histoire, reste tributaire de seuils techniques afin de maîtriser les ressources énergétiques provenant de son environnement. Jérôme Buridant, agrégé d'histoire et Maître de conférences à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, s'insère dans cette optique de recherche en publiant sa thèse doctorale sur les mutations forestières induites par la révolution industrielle dans le pays Laonnois (centré sur le massif forestier de Saint-Gobain) à la charnière des époques moderne et contemporaine. À partir des fonds de la généralité de Soissons, corpus riche quoique relativement peu connu, l'auteur présente quatre espaces d'analyse de son sujet.

Le premier espace, le juridique, permet d'aborder les permanences et les mutations des cadres de gestion. S'opposent, dès le XVII^e siècle, de grands domaines surtout ecclésiastiques hérités du Moyen Âge, à la foule des micro-proprétaires. Leurs logiques restent variées malgré le passage à une grande propriété royale ou républicaine. En dépit de leur mauvaise réputation, les abbayes exploitent de manière rationnelle quoique visant le profit à court terme (les quarts en réserve ne sont pas de la haute futaie mais des hauts taillis ou des demi-futaies). La petite propriété représente plus de la moitié de l'espace forestier avec une dominante roturière (41,3%) d'après les enquêtes et les sources fiscales de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Donc, avant la Révolution : de nombreux petits propriétaires, quelques très grands.

Étant donné le caractère stratégique du bois, « la forêt est l'un des domaines où l'État intervient le plus précocement » p. 65. En dépit de cela, la juridiction des Eaux et Forêts se compose de circonscriptions hétérogènes avec des moyens

limités mais croissants pour ce qui est du personnel, bien que les gardes ne soient pas exempts de reproches... De plus, la guerre entre la France et l'Espagne devient un prétexte commode pour les différents partis aux intérêts divergents (officiers de maîtrise, communautés d'habitants ou propriétaires forestiers) selon l'analyse séduisante de l'auteur. C'est dans un tel contexte que Nicolas et Louis de Froidour font leurs premières armes en remettant en route une administration régulière dont les bois royaux de la maîtrise de La Fère sont gérés avec rigueur. Après 1661, la tutelle des Eaux et Forêts s'étend en tentant d'appliquer la réglementation forestière, une tâche considérable eu égard aux moyens des hommes de terrain. La Révolution continuera cette entreprise en dépit de substantielles mutations de propriété et de la désorganisation administrative.

Logiquement, afin de bien gérer ses bois, il faut en connaître l'étendue et leur composition. L'âge d'un espace arpenté, borné et organisé commence dans la seconde moitié du XVII^e siècle, c'est-à-dire après la guerre de Trente Ans. Les techniques d'arpentage s'améliorent et la cartographie s'impose progressivement – davantage et plus tôt pour les bois royaux que communaux – alors que la normalisation des mesures (superficie, volume) reste inachevée. Grâce aux sources cartographiques, la stabilité des surfaces forestières apparaît par exemple pour Saint-Gobain (2 739 ha) et Coucy (environ 3 250 ha) bien que le parcellaire reste encore flou. De plus, les circulations interne et externe deviennent plus aisées par le percement de laies qui servent à la chasse en forêt de Coucy, à l'exploitation en forêt de Saint-Gobain ou de routes royales qui traversent les forêts.

Le second espace, l'économique, est celui des richesses disputées. Richesses disputées puisque les prélèvements usagers se retraignent aux XVII^e et XVIII^e siècles en Laonnois comme ailleurs au profit cette fois des marchands parisiens et plus encore des verreries. Richesses disputées en effet puisque les comptes de la maîtrise de la Fère, très intéressants à cet égard, montrent une très grande quantité de délits impayés par des usagers qui, nantis de certificats d'indigence du curé de leur paroisse, font glisser les recettes comptables de la case impayée à celle de la non-valeur...

Mais richesses disputées aussi de par la proximité avec Paris qui connaît une double augmentation, celle de la population et des besoins domestiques et donc une forte attraction qui se réalise par l'intégration des forêts laonnoises aux circuits commerciaux de la capitale. En face, une consommation locale qui augmente elle aussi en fonction de la croissance démographique et qui doit répondre aux exigences de la viticulture, soit environ 4 à 5 millions d'échalas annuellement.

C'est cependant l'industrie verrière, celle de la *Manufacture des grandes glaces de Saint-Gobain* apparaissant en 1695 qui devient la plus dévoreuse de bois. Elle coexiste avec d'autres verreries jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais la concurrence pour l'approvisionnement en combustible (72 à 90 % du massif de Saint-Gobain – Coucy en fournit les différents types de bois nécessaires!) crée alors une tension des prix néfaste pour les autres industries verrières.

En dehors des problèmes de méthode, il apparaît que le prix des baliveaux connaît une augmentation générale sans variation cyclique de moyenne durée causée par les accidents climatiques contrairement au prix des grains. Cette hausse s'explique pour le Laonnois par la demande verrière à la fin du XVIII^e siècle. Une demande qui s'arroge une part importante des bois échappant alors aux marchands « étrangers » voire même au marché tant la *Manufacture des glaces* est puissante économiquement.

Le troisième espace, le « naturel », est celui des contraintes du milieu. Le climat, qui bénéficie de données mesurées par le père Louis Cotte, sont corroborées par celles de la dendrochronologie qui vont toutes deux dans le sens d'un refroidissement lors du XVIII^e siècle malgré la difficulté à les interpréter. Signalons que parmi les accidents climatiques les plus récurrents qui sont consignés dans les archives, le froid occupe la première place avec le vent bien avant les dégâts du feu.

S'il est vrai que les sols forestiers historiques restent mal connus pour l'historien des textes, il faut rappeler que quelques sondages pédologiques permettraient de résoudre aisément ces questions. La porte d'une collaboration entre archéologue, pédologue, géomorphologue et historien est donc ouverte.

Les archives abordent peu les chasses illégales contrairement au cas du loup. Sa chasse est la plus spectaculaire des nuisibles. À partir du XVIII^e siècle, elle se systématise pour aboutir à l'extinction de l'animal dans la première moitié du XIX^e siècle grâce aux primes de capture et à l'augmentation du nombre de permis de chasse. L'élimination de ce prédateur se retrouve peut-être dans l'écho indirect des cahiers de doléances qui citent une recrudescence des dégâts du gibier dans l'environnement rural pré-révolutionnaire.

Le quatrième et dernier espace, le végétal aborde des milieux perturbés. L'auteur rappelle que c'est sous la pression de la demande industrielle que la majeure partie des bois royaux du Laonnois adopte le principe du taillis sous futaie à moyenne ou longue révolution. Toutefois, les arbres de futaie réservés le sont en grand nombre selon l'idée « qu'un maximum d'arbres produit un maximum de bois », ce que l'on qualifierait aujourd'hui comme une structure de peuplement de futaie irrégulière avec sous-étage. La méthode de coupe change, le furetage est progressivement abandonné du XVI^e au XVII^e siècle au profit du tire et aire. Les premières critiques du taillis sous futaie apparaissent au XVIII^e siècle mais ce n'est qu'au siècle suivant que les forestiers en tirent les leçons. L'introduction de nouvelles essences (*Juglans alba*, sapins, peupliers) vise à compenser la difficulté de régénération des arbres que le recépage, fausse panacée, ne parvient pas à régler. En mettant en place une méthode d'approche basée sur les procès-verbaux d'arpentage, de martelage et de balivage des ventes de la forêt de Saint-Gobain, l'auteur peut suivre l'évolution des parcelles durant une période de deux siècles. Par exemple, la régression du hêtre au profit du chêne apparaît ainsi comme une intervention humaine des forestiers qui est accentuée sur les sols mouilleux. Toutefois si la dynamique régressive des groupements végétaux à l'échelle du massif de Saint-Gobain est assez sensible, l'auteur avoue sa complexité afin de l'expliquer. Les facteurs écologiques et humains – dont la guerre de Trente Ans – y participent diversement.

Finalement, Jérôme Buridant instruit le lecteur de connaissances minutieuses lorsqu'il décrit à partir de ses quatre axes les espaces forestiers dont

l'industrie verrière qui s'y trouve alors que le titre nous guiderait davantage vers l'interaction entre espaces forestiers et industrie verrière. Nonobstant, il montre avec justesse l'historicité des milieux, ce qui est une étape relativement récente de l'historiographie comme le dit Jean-Marie Bercé dans la préface. De plus, l'attachement à cette industrie s'explique puisque jusqu'au milieu du XIX^e siècle au moins, l'économie demeure prisonnière du combustible

ligneux rappelle Andrée Corvol dans l'avant-propos. Pour cette démonstration solidement étayée l'auteur utilise de manière efficace force graphiques, tableaux et cartes. Il faut encore souligner la richesse des sources utilisées ainsi que l'ampleur et la rectitude du glossaire offert dans cet ouvrage qui s'inscrit clairement comme une référence sur le sujet.

François Duceppe-Lamarre

15. L'évènement climatique et ses représentations

> J. Berchtold et J.-P. Sermain (dir.), *L'évènement climatique et ses représentations (XVII^e-XIX^e siècle), Histoire, littérature, musique et peinture*. Paris, Desjonquères, coll. L'Esprit des Lettres, 2007, 513 p., Introduction de Emmanuel Leroy-Ladurie.

La lecture du sous-titre et la nature de l'éditeur suffisent à éclairer quant au contenu de l'ouvrage. Il privilégie très largement les perceptions et les représentations, et laisse peu de place au phénomène climatique en soi. De plus, pour que le titre « accroche » davantage, il cible « l'Évènement climatique » alors que, bien souvent, le contenu vise des descriptions ou des images relatives à des faits divers, à des accidents « météorologiques ». Le point intéressant, c'est que les contemporains en aient déduit que les saisons étaient dérégées (« il n'y a plus de saison ») et que le climat changeait par la faute de Dieu, du Prince ou du sorcier. Que voulez-vous ? Les époques lointaines ignoraient le lancement des engins spatiaux ! Le point intéressant, c'est que les causalités variaient grandement d'un siècle à l'autre, mais que les réactions ne changeaient guère : on prétendait n'avoir jamais vu cela de mémoire d'homme, c'est-à-dire depuis moins de trente ans. En effet, on oublie ce qui fut au temps du grand-père ou du bisaïeul, a fortiori ce qui fut voilà un siècle ou deux.

On lira avec beaucoup de profit ce que l'étude des baux de vendange apporte. Cependant, apparemment nul n'a réfléchi sur la nécessité de vendanger avant l'heure afin que le jus des raisins conserve assez d'acidité pour prolonger la conservation du vin. On lira avec non moins de profit ce qui concerne les orages et les tempêtes car, décidément, c'est la vitesse des vents et le déferlement des vagues qui ont retenu l'attention des conférenciers (et des auteurs dont ils examinaient les œuvres musicales et littéraires). L'inondation semble n'avoir intéressé que les Impressionnistes curieusement négligés par cet ouvrage. L'intérêt qu'inspirent les excès de la nature a conduit certains à examiner les figures psychologiques qui en découlent (la femme passionnée, la colère amoureuse, la « tempête » sentimentale, laquelle n'est souvent qu'une « tempête dans un verre d'eau »), ainsi que les moyens (bien prosaïques ceux-là) pour se prémunir contre l'orage et l'averse : du paratonnerre au parapluie en quelque sorte...

Andrée Corvol

16. La forêt wallonne

> « Hommage aux professeurs Thomas Avella y Shaw et Freddy Devillez », in *La forêt wallonne*. Louvain, Université Louvain La Neuve (Belgique), 2008 (à paraître).

La question est posée : quelle place pour la forêt de demain ? Il est vrai que nous sommes entrés dans une période où ses apports économiques cèdent le pas devant ses aspects ludiques, « hygiénistes », environnementaux, etc. Deux axes pour répondre à l'interrogation. Premier axe : comment évaluer les fonctions non-économiques ? Le problème est capital, car il

débouche sur la rémunération des propriétaires, ce qui suppose que le contribuable accepte d'y consacrer une fraction fiscale. A l'opposé, ils attendent beaucoup de la demande croissante en bois d'œuvre. Elle correspond aux besoins asiatiques certes, mais aussi à l'engouement dont bénéficie la maison à ossature bois. Il est vrai que le sentiment est récent, fragile et très localisé. :

plus fort en Allemagne et en Belgique qu'en France, plus fort dans les régions atlantiques que méditerranéennes.

Deuxième axe : comment introduire davantage de vert, des arbres notamment, en milieu urbain ? Depuis le XIX^e siècle, on réfléchit sur le verdissement des villes et les limites de l'arboriculture urbaine. Aujourd'hui, avec l'élévation des températures estivales, on réfléchit sur les essences qui résistent à des conditions

éprouvantes et pourraient diversifier et améliorer les couverts existants - pour le plus grand bonheur des citadins qui fréquentent les forêts périurbaines.

Il faut espérer que la publication des Actes concerne toutes les communications et soit rapide. Ainsi, il est des départs à la retraite qui fournissent des occasions de rencontres pleines de promesses...

Andrée Corvol

17. Urban forest in Latin America

> Sylvie Nail (dir.), *Urban forests in Latin America. Uses, functions, representations*. Universidad Externado de Colombia, 2006, 293 p. (traduit de l'espagnol par Sasan Cowwles).

Indépendamment de la richesse de son contenu, le livre réunit dix collaborations et appelle plusieurs remarques. En effet, verrait-on en France un ouvrage dirigé par un universitaire étranger qui, ici, apporte son regard d'occidental ? Non. De même, verrait-on en France un ouvrage rédigé en espagnol et traduit dans notre langue ? Non. De même encore, verrait-on en France un ouvrage scientifique publié par un éditeur universitaire et pourvu d'une iconographie remarquable ? Non.

Cela dit, ce n'est pas pour cette triple originalité que j'en rédige un compte rendu, mais parce qu'en France on a vaguement l'impression qu'il n'y a de forêt gérée qu'en Europe, et de forêt gérée de manière très particulière qu'à la périphérie de nos villes, gestion qui associe préservation du paysage et activités de loisir depuis le XIX^e siècle (au moins). De ce point de vue, cet ouvrage constitue une piqûre de rappel des plus utiles.

Les forêts, réserves foncières, on les rencontre aussi en Amérique du Sud, par exemple autour de

Bogota ou de Mendoza, encore que le terme de « forêt » ne recouvre pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui, mais corresponde à celui qu'on lui donnait naguère. Les forêts chères au cœur des citadins car participant à l'identité de leur ville, il y en a, comme à Caracas ou à Rio de Janeiro, des cités qu'on associe un peu vite aux images de la montagne ou de la plage. Les forêts qui contribuent à l'extension des lotissements et à l'épuration des eaux, il y en a : arbitrer entre les deux fonctions n'est pas plus évident à Bahia qu'à Bogota.

Dans cette réflexion qui pourrait sembler « exotique », on découvre que la mondialisation ne concerne pas que la circulation des hommes et des produits ou le nivellement des goûts et des comportements ; elle concerne aussi et surtout la protection d'espaces convoités, car ils tiennent des rôles essentiels, d'espaces menacés puisqu'il faut étendre les cultures et héberger les habitants. Or la planète n'est pas extensible...

Andrée Corvol

18. Hommes des bois ?

> Florent Schepens, *Hommes des bois ? Socio-anthropologie d'un groupe professionnel*. Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques (CTHS), 265 p., Introduction de D. Jacques-Jouvenot.

Décidément, en matière de socio-anthropologie, la Bourgogne est bien pourvue. On se souvient encore de l'article retentissant paru dans les *Annales Économie, Histoire et Société* : « Gens du finage et Gens des bois ». En privilégiant le XIX^e siècle, les auteurs montraient la faiblesse des relations, la méfiance réciproque aussi, encore qu'elle ait plus été du côté villageois que du côté bûcheron. L'acquisition d'un lopin, l'emménagement dans une « vraie » maison, l'exercice d'une double activité n'y faisait rien :

on n'aimait guère offrir sa fille à un gars des bois, surtout quand il venait d'ailleurs. Cet ailleurs, souvent ce n'était que le Massif Central, que les Pyrénées. Cela ne s'arrangea guère quand « l'étranger » fut italien ou espagnol. Avec la Première Guerre mondiale, bien des jeunes gens ne revinrent pas et, l'exode rural s'amplifiant, on devint moins regardant quant au prétendant « qui bricolait au bois ». On lui demandait seulement d'être « sérieux », ce qui voulait dire économe, ni joueur ni buveur.

M. Florent Schepens part de ces acquis et s'interroge sur la dépréciation tenace dont souffrent les « entrepreneurs en travaux forestiers ». La catégorie est floue, puisqu'elle englobe le sylviculteur, propriétaire ou gestionnaire, le patron d'une PME et ses ouvriers, bûcherons et débardeurs. Le jugement négatif est très tenace. Cela fait problème quand bon nombre de propriétaires négligent un bien qui leur rapporte peu, voire rien du tout, tandis que bon nombre d'entrepreneurs déplorent la difficulté de recruter et de conserver un personnel qualifié.

C'est dire si l'ouvrage est passionnant. Sur deux points notamment. Comment ces hommes ont-ils embrassé des activités à hauts risques, vu le taux d'accident ? Comment ont-ils disposé du capital amassé, alors qu'ils conseillent à leur progéniture de choisir une profession qui les mènera le plus loin possible des bois ? À travers cette double étude, on voit apparaître l'apprentissage du métier et l'organisation du travail dans la France contemporaine.

Andrée Corvol

19. Pierre-André Lablaude, la restauration du parc du château de Versailles

- > Comptes rendus de lecture d'un ensemble d'ouvrages et d'articles sur le parc du château de Versailles.
1993, « Restauration et régénération de l'architecture végétale du jardin de Versailles », *Monumental*, 4, p. 76-85.
1995, *Les jardins de Versailles*. Paris, Editions Scala.
2003, « Le Nôtre : le jardin rapproché », *Le Nôtre, un inconnu illustre ?* Paris, Ed. du patrimoine.
2005a, *Les jardins de Versailles*. Paris, Editions Scala.
2005b, « La replantation générale du parc : un projet en action », *Monumental*, 2, p. 66-71 (écrit avec Laurent Choffé).
2005c, « Le jardin anglais de Trianon », *Monumental*, 2, p. 80-83.

En matière de restauration, les arbres peinent à entrer dans une optique patrimoniale. En cela, ils diffèrent sans conteste du bâti, dont la restauration depuis Violet le Duc ne cesse d'interpeller les acteurs du patrimoine. Si un arbre peut aujourd'hui être considéré comme un monument, il n'en reste pas moins difficile d'aborder sa sauvegarde compte tenu du caractère vivant du matériau qui le compose. Alors que penser d'un ensemble d'arbre, fût-il organisé par un projet artistique comme c'est le cas des parcs qui animent les demeures historiques pour l'agrément des visiteurs ? C'est la question à laquelle a dû faire face Pierre-André Lablaude depuis sa nomination comme architecte en chef des jardins du château de Versailles en 1990. Mais pour saisir les enjeux de la restauration en cours dans ce parc, il nous faut revenir sur quelques éléments d'histoire de la restauration des parcs historiques en France.

Depuis 1982, la dimension patrimoniale des jardins et par conséquent des végétaux qui les constituent a été clairement instituée avec l'adoption sous l'égide de l'ICOMOS de la Charte de Florence relative à la « sauvegarde des jardins historiques ». La Charte prévoit en effet de considérer « un jardin historique [comme] une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public ». En tant que tel, il est appréhendé comme un monument mais un monument vivant,

dont la « sauvegarde relève de règles spécifiques qui font l'objet de la présente Charte ». Il s'agit en effet de pouvoir prendre en compte le caractère périssable de son matériau constitutif : « le matériau principal étant le végétal, c'est par des remplacements ponctuels et, à long terme, par des renouvellements cycliques (coupe à blanc et replantation de sujets déjà formés) que l'oeuvre sera maintenue en état » propose la Charte. Toutefois, l'application de ce principe n'est pas aussi simple qu'il y paraît et la manière dont la section française du Conseil international des monuments et des sites aborde la question en 1985 révèle combien la dimension monumentale d'un jardin reste alors difficile à traiter en France¹. A partir d'un exemple phare, les jardins du château de Versailles, le conseil souligne les difficultés d'un tel projet : il faut composer avec le public et changer des habitudes, note René Péchère, il faut aussi prévoir « le renouvellement cyclique de cet élément majeur », « organisme vivant en perpétuelle mutation », poursuit Jean Feray. De plus, les ingénieurs y évoquent largement les problèmes posés par leur « régénération », terme préféré à celui de « restauration » qui domine pourtant dans le texte de la Charte de Florence.

1. Conseil international des monuments et des sites, section française, 1988, *Régénérer les jardins classiques : Versailles*. Versailles, ICOMOS.

La référence à l'idée de régénération en France à cette époque s'explique pour trois raisons essentielles : jusqu'à récemment, la sauvegarde des végétaux en place sur un site historique était du seul ressort des forestiers, spécialistes des arbres, d'où l'usage d'un terme en vigueur dans la terminologie forestière. De plus, l'idée de régénération implique une attention sélective et donc moins onéreuse puisqu'elle vise la remise en état de ce qui a été effectivement détruit, le reste étant laissé en place. Enfin, de telles opérations, ponctuelles et limitées, permettent de ménager la sensibilité du public qui supporte mal des travaux de plus grande envergure, trop brutalement visibles. Aussi Jean Dumont, alors inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux, propose-t-il de privilégier de simples opérations du « bûcheronnage » dans des « surfaces boisées »² ; il faut « purger les boisements »³ et rétablir un « équilibre phytosociologique » poursuit encore Guy Degos, ingénieur en chef du Génie Rural, des Eaux et Forêts et alors conservateur du « patrimoine forestier » des monuments historiques et des palais nationaux.

Ce n'est qu'après 1991 que cette approche forestière va laisser la place à une vision plus architecturale de la conservation des végétaux en France. La création, cette année là, d'une mission « jardins » au sein même du ministère de la culture n'y est certainement pas étrangère. Le basculement des administrations en charge de leur sauvegarde de l'agriculture vers la culture, traduit en effet une nouvelle lecture du patrimoine arboré. Colette Di Matteo, dans la revue scientifique et technique *Monumental* éditée par la sous direction des monuments historiques, ne manque d'ailleurs pas d'envisager, dès 1993, le large panorama ouvert par ce nouveau pan de la restauration patrimoniale. Après la chartre de Florence, la France avait voté en 1987 une loi de programme dressant une liste de 222 jardins concernés par d'éventuelles mesures de sauvegarde. Les jardins de Versailles et des Trianons y figuraient, bien évidemment, et leur inscription sur cette liste devait être reconduite en 1993. Ce ne fut pas le cas de 80 % des dossiers pris en compte au départ, qui faute de projet cohérent, n'ont pu bénéficier du même intérêt à long terme. Si de nombreux dossiers se sont perdus en route depuis 1987, celui des jardins de

Versailles est resté au premier plan des restaurations possibles, ce qui traduit la position privilégiée de ces derniers en tant que jardins historiques.

Il faut dire que Versailles bénéficiait pour cela d'une conjoncture favorable : outre sa position emblématique en tant que haut lieu du patrimoine national et site incontournable du tourisme mondial, les arbres dont on s'inquiétait du devenir en 1985 au Conseil international des monuments et des sites devaient subir de lourdes pertes cinq ans plus tard quand une tempête balaya pendant plusieurs jours les abords du château. Mais ce n'est pas tout : en 1990 également, Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques, venait d'entrer en fonction au château. Fait nouveau, un architecte se voyait donc attribuer la charge spécifique des jardins de l'établissement public.

En 1993, le jeune architecte en chef dévoilait donc dans un premier article de dix pages les subtilités du programme de restauration végétale et des objectifs à atteindre dans le cas d'un parc royal tel que Versailles (Lablaude, 1993). Rappelons que dix ans sont alors passés depuis la promulgation de la charte de Florence et s'il est encore question de « régénération » dans le titre de l'article produit par Pierre-André Lablaude, l'idée de « restauration » fait désormais sans ambiguïté irruption à Versailles dans les discours de sauvegarde. Le vocabulaire architectural se substitue ainsi peu à peu au vocabulaire forestier. Avec la référence à la restauration s'opère un amalgame du patrimoine végétal avec le bâti monumental. Le parc n'est plus un milieu homogène et naturel mais un espace « architecturé » (Lablaude, 1993, p. 77), dont le « matériau végétal [est] taillé ou sculpté par le jardinier, comme l'architecte dresse la pierre » (Lablaude, 1993, p. 77). Les lisères qui bordent les allées deviennent des « murs végétaux » (Lablaude, 1993, p. 82) dont les surfaces doivent évoquer « le marbre » grâce à la plantation d'essences variées. Après avoir abordé les spécificités architecturales du jardin créé par le Nôtre, l'auteur envisage le rythme séculaire des replantations imposées par l'histoire du parc. L'actuel projet de restauration s'inscrit dans cette continuité et propose diverses stratégies pour assurer sa conformité avec un état ancien, son adaptation aux essences végétales et aux techniques modernes, mais aussi sa pérennisation à long terme.

Il est difficile de ne pas avoir entendu parler de ce projet de restauration. Depuis la tempête de 1999, nouveau rappel à l'ordre des forces de la nature, une véritable déferlante médiatique sur le parc a

2. Jean Dumont, 1988, « De l'entretien et de la régénération des jardins à la française », *Régénérer les jardins classiques : Versailles*. Paris, Conseil international des monuments et des sites.

3. Guy Degos, 1988, « Les parcs de monuments historiques : la régénération des plantations », *ibid.*

favorisé la communication sur le sujet. Le parc détruit devait être replanté, nul ne l'a contesté. Anonymes, mécènes et institutions publiques ont œuvré de concert à cette fin et la « replantation » du parc a fait l'objet d'une couverture journalistique peu commune. Les publications sur Versailles et plus particulièrement sur son parc ne manquent donc pas depuis la tempête de 1999. On aurait pu attendre que fort de l'expérience que lui a valu la replantation d'un parc victime d'une telle destruction, de l'intérêt et de la manne financière imprévue accordés au parc, Pierre-André Lablaude aurait profité d'une conjoncture favorable pour nous en apprendre un peu plus sur la restauration des végétaux enracinés dans l'histoire. La sortie de l'ouvrage d'art, *Les jardins de Versailles*, régulièrement réédité depuis sa première publication en 1995 lui en donnait l'occasion. Certes, l'ouvrage s'est enrichi de quelques pages depuis ces précédentes versions. Mais la trentaine de page supplémentaire n'a rien du bilan. L'ouvrage se présente de manière chronologique. L'histoire du parc depuis sa création par Le Nôtre nous entraîne au fil de la lecture jusqu'à la période récente. Le XX^e siècle fait donc l'objet du dernier chapitre, intitulé « La feuille et le marbre ». Gommant les aspects techniques qu'implique un projet de restauration, c'est à une remontée dans l'histoire que nous convie l'auteur à son sujet. Il y est question de l'authenticité d'un « état d'apothéose des années 1700 à 1715 » pour le Petit Parc, d'un « retour programmé à l'état qui fut le sien au 5 octobre 1789 » pour celui du Petit Trianon, deux états distincts qu'il faudra retrouver pour rendre au parc « sa véritable dimension originelle » (Lablaude, 2005a, p. 215).

Mais si l'histoire, et pas n'importe laquelle puisqu'elle se limite à celle de l'Ancien Régime et fait abstraction des évolutions plus tardives, est ainsi convoquée, ce n'est pas sans raison. La mobilisation répond en effet non pas tant à un projet scientifique, qui justifierait à lui seul le projet d'une reconstitution historique, qu'à un objectif curieusement sanitaire. Il s'agit de faire oublier les mauvais usages du parc qui lui vaudrait le statut déprécié de « jardin public » au profit de la réalisation d'un « musée de plein air, merveilleuse synthèse historique des sciences, des techniques et des arts », cela, nous explique-t-on, pour échapper à « toute contamination ou dénaturation » vers lesquelles l'entraînent son environnement urbanisé. Dans ce but et pour aider le parc à retrouver « son âme », il faut le rajeunir, éviter les essences de trop forte croissance au profit de celle qui sauront garder une taille raisonnable.

Quand l'architecte revient sur la « replantation générale » du parc à l'intention d'un public plus spécialisé dans la revue *Monumental*, l'idée de « restitution » supplante définitivement celle de « régénération » dans l'abord de la restauration. Le parc n'est d'ailleurs plus considéré comme tel mais comme un « jardin », « bien culturel hybride » (Lablaude, 2005b, p. 66), qui attend un « traitement particulier du matériau végétal » (Lablaude, 2005b, p. 66). Les choix du restaurateur, explique l'auteur, doivent se baser sur « des états de référence claires [...] pour fonder la cohérence des projets de restauration » (Lablaude, 2005b, p. 69), ce qui justifie d'autant plus le recours aux « restitutions » dans le respect de la ligne de conduite tracée par la charte de Florence. A Versailles, les qualités associées au jardin restauré reposent ainsi sur « la logique, la cohérence, mais aussi la qualité esthétique et l'authenticité de ses formes anciennes » (Lablaude, 2005b, p. 70) qui visent la reconstitution du parc tracé par Le Nôtre au XVIII^e siècle. Mais la restauration du parc est aussi l'occasion pour l'architecte de développer son application aux secteurs des Trianons, jusque là peu évoqués. A vrai dire, seul le jardin anglais semble vraiment concerné sur ce point. L'accent est mis sur « le merveilleux jardin privé de Marie-Antoinette », dans un parti pris « à l'exact opposé de celui adopté pour le jardin de Versailles », autrement dit celui dit « de Le Nôtre ». On retrouve bien sûr en filigrane l'opposition formelle classique et schématique pour ne pas dire réductrice entre jardin « à la française » et jardin « à l'anglaise ». Toutefois, fait curieux, l'opposition ne s'applique pas à la seule organisation des jardins, mais aussi à la manière de conduire les restaurations, qui doivent sembler-elles aussi s'opposer. A la restitution du jardin classique de Le Nôtre s'oppose donc une « régénération douce visant un retour progressif à la composition du dix-huitième siècle, mais à étaler sur la longue durée, par petites touches, sans phases d'abattages traumatisantes et en conservant provisoirement les vieux arbres du dix-neuvième siècle » (Lablaude, 2005c, p. 82). Ce « scénario idéal » a été conforté par la tempête de 1999 qui a favorisé un retour plus rapide « aux strictes dispositions de la composition paysagère d'Ancien Régime » (Lablaude, 2005c, p. 82). Par ce procédé, il s'agit de concevoir « un contrepoint au Versailles de Louis XIV », ceci afin de faciliter la lecture des lieux par un public élargi, la schématisation lui permettant d'accéder si ce n'est à la compréhension du passé tout au moins à un imaginaire culturellement construit de deux

temporalités distinctes et marquantes de sa propre histoire.

L'histoire ici convoquée pour justifier la restauration du parc du château de Versailles, mise au service d'un idéal de « cohérence » et d'« authenticité », constitue si l'on reprend une métaphore chère à Pierre-André Lablaude, la « partition » retrouvée par son dépositaire. Pour autant et faut-il le rappeler, si une partition permet la transcription fidèle des intentions de son inventeur et leur transmission aux générations futures, elle laisse aussi à celui qui la joue une liberté d'interprétation qui autorise sa

réactualisation permanente et sa retraduction selon les attentes sociales du moment. C'est bien ce dont il est aujourd'hui question à Versailles puisque, sous couverts de justifications historiques, la restauration de son parc compose avec un projet autrement plus ambitieux et de portée véritablement politique. La prise en compte des moyens et des attentes d'une société en est le moteur invisible. Or, ces intentions, ambivalentes et inconscientes, échappent fatalement à ceux-là même qui les servent.

Véronique Dassié

20. Le pays de Bitche, il y a 250 ans

> Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, section de Bitche, *Le pays de Bitche, il y a 250 ans*. Bitche Impression, 2006, 120 p.

Dans un livre broché, grand format, magnifiquement illustré, un collectif de neuf auteurs conduits par madame Line Skorka, directrice des Archives départementales de la Moselle, a eu l'idée de commémorer la parution en 1758 de *l'Atlas topogéographique du Pays de Bitche*. Ces auteurs sont D. Hemmert, B. Hiegel, Ph. Jehin, J.-F. Kraft, J.-C. Peltre, B. Robin, S. Schlegel et A. Schmitt. L'Atlas fut dressé à l'initiative du comte de Bombelles, gouverneur militaire. Son objectif était de réaliser un arpentage territorial d'un seul tenant, de recenser les richesses disponibles, et tout particulièrement les bois dits de Hollande destinés à approvisionner les arsenaux. Cet effort cartographique accompagne la mise en coupes réglées des bois débutée en 1741, ce qui s'est traduit par des fossoiements, des tracés de layons, des lisières simplifiées, géométrifiées, des mises en quart en réserve. Le but affiché était encore de préparer le désenclavement, d'afficher une représentation royale de ce bastion avancé (« Dresser une carte, c'est exercer une sorte de pouvoir sur le territoire représenté » p. 33).

Le livre débute par un volet technique relatif à la conservation des pièces archivistiques. Il se poursuit par une présentation du territoire qui offre localement deux aspects : des paysages ouverts qui correspondent aux assises calcaires ; un pays fermé et forestier qui repose sur des sols gréseux, podzoliques, filtrants. L'Atlas est une œuvre de savants français initiés aux plus récents progrès de la cartographie de l'époque. Il s'agit d'Héricic puis de l'abbé Jean-Baptiste Chappe d'Auteroche. Sur cette mission, l'abbé a mobilisé toutes ses compétences. Il finit de lever une suite de 174 planches qui couvrent chacune une surface

de 810 arpents et 54 perches. Son travail aboutit à « une œuvre scientifique majeure, sans doute unique » (p. 45). La compréhension fine de l'Atlas renvoie aux deux mille cinq cents feuillets de mémoire utilisés comme matériel de travail.

L'Atlas laisse présager un pays en mutation, sorti de sa léthargie, de l'effondrement durable occasionné par les méfaits des guerres. Essartages multipliés, forges relevées, tuileries et verreries créées ou rebâties, ateliers de sabotiers, activités des bûcherons, charbonniers apparaissent au gré des mentions. Ces témoignages sur la présence humaine donnent de la chair, de la consistance aux cartes ; les *Wüstungen* (villages désertés, en déshérence) signalant cependant que toutes les cicatrices ne sont pas refermées. L'Atlas est contemporain d'une phase de transition démographique précédemment nourrie par l'arrivée de colons suisses, picards, anabaptistes, etc. Il affiche que la volonté royale est d'ériger ici un bastion à la fois offensif et défensif, associé à un réseau de routes élargies, dégagées, si possible rectilignes, sauf là où les pentes imposent des rampes. Cormontaigne préconise d'articuler autour de Bitche un projet de ville et de routes mais l'histoire en fait autrement puisque la place forte n'est réellement exposée qu'après 1815.

Avec 109 villages et hameaux, 45 moulins, des censes franches, des enclaves, un découpage géopolitique complexe mais en cours de simplification, le pays de Bitche demeure une terre avancée de catholicité.

Nourri d'un très grand nombre de renvois aux archives, illustré de superbes planches, le livre est une très belle contribution à l'histoire des paysages, à la compréhension de la matrice d'un

territoire identifié par son drapé forestier. Un CD-Rom mis en annexe, qui aurait collecté l'ensemble des 174 planches et quelques pages essentielles du mémoire aurait pu, si les conditions techniques l'y

autorisaient, être adjoint et servir d'outil de travail supplémentaire à la communauté scientifique.

Jean-Pierre Husson

21. Le défi forestier pour le développement durable

> Michel de Galbert, *Le défi forestier pour le développement durable*. ING éd., 2006, 368 p.

Le développement durable de la production forestière reste-t-il possible demain en France, et si oui (c'est la position de l'auteur), à quel prix, c'est-à-dire avec quels soutiens de la collectivité et (ou) des usagers, tel semble le fil conducteur de l'ouvrage récent d'un forestier d'Etat (Michel de Galbert) au service de la forêt privée.

Pour ce faire, l'auteur développe, d'abord l'utilité classique de la forêt pour l'environnement et la biodiversité, protection qualitative et quantitative des ressources en eau, frein pour l'effet de serre, mais aussi les risques naturels (tempêtes, inondations, sécheresses, incendies), le « déséquilibre faune-forêt », les nuisances de la société, dont l'accueil récent du public en forêt, ... Il analyse enfin le défi économique, résultat de *l'exploitation insuffisante du capital bois français qui s'accumule sur pied*, alors que l'importance de la filière bois nécessite des importations coûteuses, et propose pour y remédier le développement d'une « culture bois » à l'école, puis à tous les niveaux décisionnels.

L'auteur semble moins à son aise dans sa deuxième partie, préfère l'intituler non pas « la forêt... », mais « les forestiers au défi », comme si ceux-ci avaient jamais eu entre leurs mains, à un moment quelconque de leur longue histoire, les leviers d'une solution ! Et de poursuivre dès l'introduction : « *de même, le forestier public est un sage qui connaît bien son territoire, et rend de multiples services à la société.* » : on peut craindre des réactions des « partenaires » après une telle pétition de principe !

Il analyse ensuite de manière un peu convenue les structures de(s) forêt(s) française(s), présente la psychologie des forestiers privés et publics, se réjouit, peut être un peu vite, de la découverte mutuelle des écologistes et des forestiers, et se place ainsi tout à fait dans l'esprit du récent « Grenelle de l'Environnement », revient sur la culture écologique de l'ONF, évoque de « nouvelles » sylvicultures, avant d'analyser le rôle d'appui - indispensable mais insuffisant - des organismes publics et privés de recherches forestières, évoque enfin les limites des « valeurs » forestières.

Dans l'ultime chapitre « De la parole aux actes » il esquisse des pistes de solutions nationales et européennes, présente un intéressant bilan du secteur forêt-bois, pour aboutir à sa proposition concrète, des « *contrats de gestion durable forêt – société* » (entendons collectivités publiques), attribués « *dans la double fourchette de 450 €/ha - 100€/habitant* », contrats gagés par des subventions annuelles chiffrées au total à 700 millions d'euros, sans qu'on puisse vraiment suivre l'auteur, tant dans l'utilisation de la fourchette que du chiffrage des 700 millions, appuyés sur des pages de chiffres en annexe.

Une telle proposition est elle encore dans « l'air du temps », alors qu'on attend les actes du « Grenelle », mais que se profilent aussi déjà des débats sur la forêt au MAP, envisagés avant fin 2007 ?

Jean-Claude Guérin

***D**IVERS*

***G**ROUPE
D'**H**ISTOIRE
DES **F**ORÊTS
FRANÇAISES*

22. Conseil d'administration du GHFF (2007-2010)

Le Conseil d'administration du GHFF a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 26 janvier 2007 pour un nouveau mandat d'une durée de quatre ans.

| | |
|---|--|
| 2007-2010 | |
| <i>Président</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Charles DEREIX |
| <i>Secrétaire général</i> | Marc GALOCHET |
| <i>Secrétaire adjoint</i> | Jérôme BURIDANT |
| <i>Trésorier</i> | Daniel BERNI (décédé en octobre 2007) remplacé par François LORMANT |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | J.-Paul AMAT, Claire BILLEN, Christine BRU-MALGRAS, Véronique DASSIE, Jean-Jacques DUBOIS, François DUCEPPE-LAMARRE, Michel DUPUY, Pierre GRESSER, Jean-Claude GUERIN, Micheline HOTYAT, Jacques MARION, Olivier NOUGAREDE, Xavier ROCHEL, François VION-DELPHIN |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Marc GALOCHET |
| 2003-2007 | |
| <i>Président</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Roger LAFOUGE (jusqu'en 2004), Charles DEREIX (depuis 2004) |
| <i>Secrétaires généraux</i> | Jean-Jacques DUBOIS, Micheline HOTYAT |
| <i>Secrétaires adjoints</i> | Jérôme BURIDANT, Olivier NOUGAREDE |
| <i>Trésorier</i> | Jean-Paul AMAT, Daniel BERNI (adjoint) |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Jean BOISSIERE, Anne-Marie COCULA, François DUCEPPE-LAMARRE, Michel DUPUY, Michel DUVAL, Marc GALOCHET, Pierre GRESSER, Jacques MARION, François VION-DELPHIN |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Marc GALOCHET |
| 2000-2003 | |
| <i>Président</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Christian DUGAS de la BOISSONNY, Roger LAFOUGE |
| <i>Secrétaires généraux</i> | Jean-Jacques DUBOIS, Micheline HOTYAT |
| <i>Trésorier</i> | Jean-Paul AMAT |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Jean BOISSIERE, Anne-Marie COCULA, Olivier NOUGAREDE, Martine ILLAIRE, François VION-DELPHIN |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Paul ARNOULD (jusqu'en 2002), Marc GALOCHET (depuis 2002) |
| 1997-2000 | |
| <i>Président</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Christian DUGAS de la BOISSONNY, Roger LAFOUGE |
| <i>Secrétaires généraux</i> | Jean-Jacques DUBOIS, Micheline HOTYAT |
| <i>Trésorier</i> | Jean-Paul AMAT |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Annie BLOCH-RAYMOND, Jean BOISSIERE, Anne-Marie COCULA, Marie-Noëlle GRAND-MESNIL, Olivier NOUGAREDE, Hélène SERVANT, François VION-DELPHIN |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Paul ARNOULD |

| | |
|--|--|
| 1993-1996 | |
| <i>Président</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Christian DUGAS de la BOISSONNY, Roger LAFOUGE |
| <i>Secrétaire général</i> | Jean-Jacques DUBOIS, Olivier NOUGAREDE (secrétaire adjoint) |
| <i>Trésorier</i> | Jean-Paul AMAT |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Annie BLOCH-RAYMOND, Jean BOISSIERE, Anne-Marie COCULA, Michel DUVAL, Marie-Noëlle GRAND-MESNIL, Micheline HOTYAT, Frédéric OGÉ, Isabelle RICHEFORT, François VION-DELPHIN |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Paul ARNOULD |
| 1988-1992 | |
| <i>Président</i> | Anne-Marie COCULA (remplacée par Andrée CORVOL lors de l'AG de Bordeaux le 1 ^{er} /12/1989) |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Louis BOURGENOT |
| <i>Secrétaire général</i> | Jérôme FRANCE |
| <i>Trésorier</i> | Andrée CORVOL (remplacée par Jean BOISSIERE en 1989) |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Annie BLOCH-RAYMOND, Georges BERTRAND, Jean BOISSIERE, Jean-Jacques DUBOIS, Olivier NOUGAREDE, Frédéric OGÉ, Isabelle RICHEFORT, François VION-DELPHIN, Bernard SAILLET |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Paul ARNOULD |
| 1985-1988 | |
| <i>Président</i> | Anne-Marie COCULA |
| <i>Vice-présidents</i> | Paul ARNOULD, Louis BOURGENOT |
| <i>Secrétaire général</i> | Jérôme FRANCE |
| <i>Trésorier</i> | Andrée CORVOL |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Jean-François BELHOSTE (remplacé par Annie BLOCH-RAYMOND en 1987), Georges BERTRAND, Jean BOISSIERE, Jean-Jacques DUBOIS, Olivier NOUGAREDE, Frédéric OGÉ, Isabelle RICHEFORT, François VION-DELPHIN, Elisabeth ZADORA-RIO (remplacée par Bernard SAILLET en 1987) |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Paul ARNOULD (depuis 1986) |
| 1982-1985 <i>Premier Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée constitutive le 16 octobre 1982</i> | |
| <i>Président</i> | Georges BERTRAND |
| <i>Vice-présidents</i> | Louis BOURGENOT, Daniel ROCHE |
| <i>Secrétaire général</i> | Jean BOISSIERE, Gérard BUTTOUD (secrétaire adjoint) |
| <i>Trésorier</i> | Anne-Marie COCULA |
| <i>Membres du Conseil d'administration</i> | Jean-Jacques DUBOIS, Bernard KALAORA, Paul LE LOUARN, Jean LE POTTIER, François VION-DELPHIN, Denis WORONOFF (à partir de 1983 : Louis BADRÉ, Jérôme FRANCE, Raphaël LARRERE) |
| <i>Secrétaire de rédaction bulletin d'information</i> | Georges BERTRAND (jusqu'en 1985) |

23. Daniel Berni (1956-2007) in memoriam

A l'heure où nous mettons en page ce bulletin, nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre collègue et ami Daniel Berni fidèle animateur du GHFF survenu le 27 octobre 2007. Daniel Berni avait accepté de prendre de lourdes charges administratives au sein de notre

association en siégeant tout d'abord au Conseil d'administration depuis 2003 ensuite en assurant successivement les fonctions de trésorier adjoint (de janvier 2003 à décembre 2006) puis de trésorier (depuis janvier 2007). Le GHFF tient à

saluer la mémoire de Daniel Berni et lui rendre hommage dans ce bulletin.

La rédaction du bulletin



Daniel BERNI

(1956-2007)

La brutalité du départ de Daniel Berni nous plonge dans la consternation. Réaction bien humaine devant la mort qui sépare trop rapidement et trop tôt d'un collègue et d'un ami.

Près de vingt ans de travail en commun, de réflexions, de projets réalisés, de perspectives d'avenir ont tissé entre nous des liens extrêmement forts. Ils permettaient souvent de passer des cogitations les plus sérieuses aux remarques les plus cocasses, car Daniel aimait rire, et il avait une facilité de contact et une aisance relationnelle qui lui permettait de créer en un instant des liens et une ambiance dont il avait seul le secret.

Né à Maxéville, il a suivi toutes ses études secondaires et universitaires à Nancy, puis pendant plusieurs années a travaillé dans le monde des assurances avant de revenir à la Faculté de Droit pour y effectuer un DEA d'histoire du droit. Dans son mémoire consacré à la maîtrise de

Nancy au début de la Révolution, il découvre un domaine de recherche qui mobilisera sa vie : le droit et les institutions forestières. Il élargit le même sujet dans une thèse couvrant la seconde moitié du XVIII^e siècle. En 1999, deux ans après sa soutenance, il est recruté comme Maître de conférences et partage alors son temps entre les cours, la recherche et la gestion de la bibliothèque du Centre lorrain d'histoire du droit. Il assume alors avec une discrétion totale un considérable travail d'inventaire des fonds, permettant aux chercheurs de trouver sans délais les références nécessaires : plus de 30 000 notices informatiques dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires.

La pertinence de ses travaux l'a aussi conduit à ouvrir son champ d'investigation hors de la Lorraine et à participer aux journées d'études et aux colloques du Groupe d'histoire des forêts françaises qui le coopte au sein de son Conseil d'administration et, depuis peu, lui avait confié la responsabilité de sa gestion financière.

D'un caractère très convivial et extrêmement attachant, il possédait de grandes qualités de dévouement, d'amitié et de service. Toujours prêt à aider un collègue, un thésard ou un étudiant, à participer à un jury ou à dispenser un enseignement, il était également un remarquable pédagogue : en témoigne l'aura qu'il conserve auprès de ses étudiants de première année de licence et de troisième cycle.

Promis à une belle carrière, la Providence en a décidé autrement et, à la fin du mois d'octobre dernier, elle a coupé court à ses projets et à ses responsabilités.

Homme de cœur, homme de conviction, ami fidèle et collègue dévoué, il avait prévu pour les quatre prochaines années un inventaire de très grande ampleur des institutions forestières lorraines. Nous le conduirons à bien pour honorer sa mémoire. Daniel a beaucoup donné, à nous de faire fructifier ce qu'il nous a transmis.

Au revoir Daniel... et merci !

Christian Dugas de la Boissonny

24. Journées d'études GHFF « Environnement, Forêt, Société » (2009-2011)

Le prochain cycle des journées d'études « Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle » est déjà en préparation pour la période 2009-2011. Le thème retenu lors du Conseil d'administration du 27 mars 2007 est « **L'arbre cache-t-il la forêt ?** ». Ce thème se décline sur trois ans de la manière suivante :

2009 : Arbres remarquables et arbres remarquables

2010 : Extension forestière et mosaïque paysagère

2011 : Changement climatique et changement forestier

Chaque journée d'études se déroule le dernier samedi de janvier à l'École normale supérieure,

45 rue d'Ulm, 75005 Paris. Elle donne matière à publication dans l'année qui suit. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat du GHFF. Les premiers *Cahiers d'études* « Environnement,

Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle » (depuis 1990) seront progressivement mis en ligne sur le site Internet du GHFF au format pdf.

25. Colloque international « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques »

> Colloque international « Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques », organisé par Marc Galochet et Eric Glon en l'honneur de Jean-Jacques Dubois, Lille, du 15 au 17 octobre 2008.

Le titre du colloque « *Des milieux aux territoires forestiers : itinéraires biogéographiques* » résume non seulement l'évolution de la biogéographie française au cours du XX^e siècle mais correspond également au parcours d'un certain nombre de géographes comme Jean-Jacques Dubois qui a plus particulièrement contribué à développer un courant de recherche novateur et fédérateur consacré à la biogéographie historique. La dimension historique donne une clé d'interprétation supplémentaire dans la compréhension des forêts, résultant d'une très longue interaction entre les sociétés et leur milieu. Ce colloque sera l'occasion de saluer la belle carrière d'enseignant-chercheur de Jean-Jacques Dubois, aujourd'hui Professeur émérite à l'Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille-I).

Ce colloque qui donnera lieu à des communications en salle et à une excursion sur le terrain, a pour ambition de dresser un bilan de principaux thèmes de recherche développés en biogéographie au cours de ces dernières années, de retracer les itinéraires scientifiques empruntés et les postures épistémologiques adoptées, et de dégager des perspectives en ce début de XXI^e siècle. Une approche prospective orientera alors la discussion vers l'appréciation des enjeux liés à l'évolution des discours abordant notamment la notion de développement durable ou de gestion intégrée.

Quatre thèmes seront développés au cours de ces trois journées de colloque, dont une journée entière d'excursion dans le Nord-Pas-de-Calais.

Thème 1 : La biogéographie historique des forêts

Ce thème s'intéressera à la dimension historique et à l'importance de la durée dans l'étude des forêts. La biogéographie historique s'appuie sur l'analyse temporelle, qui identifie des ruptures et des continuités paysagères à travers la reconstitution des états antérieurs, fortement tributaire de la disponibilité et de la qualité des sources archivistiques et iconographiques. L'une des méthodes développées par la biogéographie

historique pour l'étude des sylvosystèmes hérités est l'analyse régressive qui part d'un bilan de l'état actuel du paysage pour tenter de reconstituer, à rebours, les étapes fondamentales passées de l'évolution d'un paysage en fonction des diverses sources disponibles. Elle cherche ainsi à établir une classification génétique des paysages actuels, à discerner les héritages et les mutations récentes, à faire la part des dynamiques forestières liées aux potentialités naturelles et des bouleversements résultant des vicissitudes historiques. La prise en compte des temporalités en biogéographie permet de retracer l'enchaînement des états successifs des paysages végétaux et d'imaginer les trajectoires évolutives intégrant le poids des héritages et la résilience des territoires. Ces aspects de dynamiques permettront de mener une réflexion sur les ruptures et les continuités tant spatiales que temporelles d'une part et de réfléchir aux enjeux de la fabrication de temporalités d'autre part. Comment dépasser la simple chronologie pour mieux prendre en compte le temps et les événements historiques dans la dynamique des forêts et leurs évolutions ? Comment reconstituer des états antérieurs, distinguer des origines et des causes, observer des évolutions et des ruptures, découper des périodes et isoler des moments forts lorsque les sources sont parcellaires ?

Thème 2 : Les forêts entre nature et société

Depuis les années 1970, la biogéographie française a intégré dans son approche le poids de l'homme dans l'interprétation et la compréhension des paysages forestiers, non pas pour considérer les sociétés humaines exclusivement comme perturbatrices voire destructrices, mais pour offrir une approche plus nuancée de la complexité des forêts. Ne se limitant plus seulement à l'étude physique des milieux naturels, de nombreuses recherches en biogéographie étudient les forêts comme une co-production de la nature et de la société, en les considérant d'abord comme des espaces humanisés, morcelés, aménagés, territorialisés par les sociétés, ensuite comme des milieux, résultats d'une longue confrontation entre

les contraintes naturelles et les interventions humaines pluriséculaires. Cette posture épistémologique a favorisé une réflexion stimulante sur les rapports entre l'homme et la nature intégrant des approches pluridisciplinaires nécessaires pour mieux appréhender notamment les questions d'environnement et de paysage. A l'image de la biogéographie historique bien formalisée aujourd'hui, y a-t-il une biogéographie culturelle en émergence située à l'interface de la nature et de la culture dont l'objectif est l'étude géographique des phénomènes naturels et culturels, comme les patrimoines bioculturels ? Comment appréhender les phénomènes et les effets spatiaux dépendant de l'interaction des systèmes naturels et culturels ?

Thème 3 : Territoires forestiers, territoires des forestiers ?

Qu'entend-t-on par territoire forestier ? Doit-on le réduire à l'influence et au travail des aménageurs et techniciens en liaison avec une approche marchande qui s'est développée surtout depuis le XX^e siècle ? L'essor des activités récréatives, des politiques de protection, du maintien de certaines pratiques ou modes de vie traditionnels nous invitent à une perception poly-fonctionnelle du territoire forestier. Cette conception met en scène des acteurs variés aux initiatives multiples et très évolutives. Dans cet état d'esprit, il est souvent difficile de réduire le rôle de la sphère technique aux seuls aspects productifs des forêts. Comment se manifeste cette vision poly-fonctionnelle et quelles en sont les concrétisations dans l'espace ? Est-on sur des territoires fortement marqués par le zonage, auquel cas la diversité des fonctions se traduit par une spécialisation spatiale par usage dominant ? A-t-on plutôt des approches globales où les différents usages cohabitent sur le même espace. Dans tous les cas et au-delà de ces questions, il est impossible de considérer les forêts uniquement comme une ressource naturelle. Elles sont des ressources variées dont l'ampleur de la mise en valeur dépend de l'intentionnalité des divers acteurs. Dans quelle mesure peut-on transposer notre propos aux différentes parties du monde ? N'est-on pas sur une approche trop résolument occidentale et anthropocentrée ?

Comment le regard des autres cultures vient-il enrichir et bouleverser cette approche des territoires forestiers ?

Thème 4 : Quelle biogéographie pour demain ?

Après avoir abordé les rétrospectives et retracé les itinéraires empruntés par la biogéographie au cours du XX^e siècle, le dernier thème du colloque prendra une dimension prospective et réflexive pour cette spécialité. Compte tenu de ses héritages et de ses spécificités, nous nous interrogerons sur les devenir scientifiques et pédagogiques envisageables pour la biogéographie à l'aune du XXI^e siècle. Aujourd'hui, les travaux de nombreux biogéographes portent sur les questions d'environnement, de développement durable, d'aménagement multifonctionnel et de gestion intégrée des milieux... D'autres délaissent les milieux forestiers au profit d'objets géographiques hors de l'emprise forestière dont les préoccupations méthodologiques gravitent autour des limites et des marges des territoires biogéographiques (interfaces, écotones, lisières forestières, limites, discontinuités) nécessitant une compréhension en termes de dynamiques spatiales et temporelles (héritages et devenir). L'étude de ces dynamiques passe notamment par la pluralité des échelles d'analyse (emboîtement et articulation entre les échelles) pour mieux appréhender la complexité des territoires et la multiplicité des jeux d'acteurs (conflits d'usages et de pratiques) située à des échelles d'intervention différentes qui révèle des fonctionnalités variées. Comment organiser la multifonctionnalité et la gestion intégrée des territoires forestiers dans un contexte évolutif (changement climatique, modification de la productivité des sylvosystèmes, augmentation des risques encourus, impact d'une éventuelle crise énergétique, modifications géopolitique et démographique...) ? De nouvelles orientations de la recherche en biogéographie intégreront-elles les effets du changement climatique ?

Pour plus d'informations contacter :
Marc.Galochet@univ-artois.fr

Marc Galochet

26. Parution d'une nouvelle revue « Environnement, Histoire & Société »

Le GHFF est particulièrement heureux d'annoncer la naissance d'une nouvelle publication électronique en sciences humaines intitulée « Environnement, Histoire & Société » à l'initiative de notre collègue et membre du GHFF

Fabrice Guizard-Duchamp, Maître de conférences d'histoire médiévale à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Il s'agit d'une revue trimestrielle diffusée en ligne (quatre numéros par an dont trois mélanges et un

thématique) qui se donne comme ligne éditoriale de publier des articles d'historiens, de géographes, d'archéologues et d'anthropologues intéressés par toutes les questions concernant le domaine de l'écohistoire et des rapports actuels entre les sociétés et leur environnement. Les travaux présentés au Comité de lecture pourront concerner toutes les régions, toutes les latitudes, toutes les sociétés, toutes les époques. Les numéros

mélanges accueilleront des articles mais également des comptes-rendus d'ouvrages, de thèses et de mémoires de master.

Nous souhaitons à cette nouvelle revue électronique une longue et heureuse vie éditoriale.

Marc Galochet

Consulter le site Internet du GHFF pour continuer à vous informer sur l'actualité du GHFF et ses activités.
<http://www.ghff.ens.fr>

27. Bibliographie du GHFF

Liste des publications

- *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1980, 51 p. (épuisé).
- *Histoire des forêts françaises. Guide de recherche*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS), 1982, 193 p. (épuisé).
- *Jalons pour une histoire des gardes forestiers*. Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS)-Laboratoire d'Economie forestière et agricole (INRA), 1985, 151 p. (épuisé).
- *Quarante ans de législation forestière (1945-1985)*, préface de Roger Blais. Paris, CNRS-Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1987, 128 p. (épuisé).
- *Révolutions et Espaces forestiers*, textes réunis et présentés par Denis Woronoff, préface de Michel Vovelle. Paris, L'Harmattan, 1989, 264 p.
- *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle*, sous la direction de Denis Woronoff. Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1990, 263 p.
- *La Forêt et l'Eau*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Frédéric Ogé. Paris, GHFF, 1990, 122 p.
- *Le Bois et la Ville*, textes réunis par Jean-Claude Biget, Jean Boissière et Jean-Claude Hervé, préface de Daniel Roche. Paris, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud-GHFF, 1991, 318 p.
- *La Forêt*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), 1991, 380 p.
- *La Nature en révolution, 1760-1800*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1993, 230 p.
- *Enseigner et apprendre la Forêt, XIX^e-XX^e siècles*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Christian Dugas de la Boissonny. Paris, L'Harmattan, 1993, 264 p.
- *La Forêt malade, XVII^e-XX^e siècle, débats anciens et phénomènes nouveaux*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1994, 284 p.
- *Forêt et Guerre*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol et Jean-Paul Amat. Paris, L'Harmattan, 1994, 325 p.
- *Nature, paysage et environnement. L'Héritage révolutionnaire*, sous la direction d'Andrée Corvol et d'Isabelle Richefort. Paris, L'Harmattan, 1995, 295 p. (Prix Michel Texier, Académie des Sciences morales et politiques).
- *Roger Blais. Agronome, forestier, historien, géographe et humaniste*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Paul Arnould et Anny Bloch. Journée d'Hommage à Roger Blais, Paris, le 21 mars 1994. Paris, GHFF-ONF, 1996, 81 p.
- *La Forêt : perceptions et représentations*, textes réunis et présentés par Andrée Corvol, Micheline Hotyat et Paul Arnould. Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- *Forêt et Marine*. textes réunis et présentés par Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 525 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 1999, 502 p.
- *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 750 p.
- *Forêt et Vigne, Bois et Vin*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2002, 510 p.
- *Les forêts dans l'Occident du Moyen Age à nos jours*, sous la direction d'Andrée Corvol. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- *Forêt et Chasse, X^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 398 p.
- *Tempêtes sur la forêt française, XVI^e-XX^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2005, 218 p.
- *Forêt et Eau, X^e-XXI^e siècle*, sous la direction d'Andrée Corvol. Paris, L'Harmattan, 2007, 355 p.

Liste des Cahiers d'études : Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle Edition et préface par Andrée Corvol

- « Forêt, villageois et marginaux ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1990. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°1, 1991, 71 p.
- « Violences et Environnement ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1991. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°2, 1992, 68 p.

- « Le Feu, à la maison, par les bois et dans les champs ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1992. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°3, 1993, 72 p.
- « Milieux naturels et Identités culturelles : la forêt, le bocage, la montagne, le fleuve et la mer ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1993. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°4, 1994, 77 p.
- « La Nature en ville : rues et places, parcs et bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1994. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°5, 1995, 68 p.
- « La Nature hors des villes : les forêts périurbaines ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1995. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°6, 1996, 91 p.
- « Une Nature pour citadins ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1996. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°7, 1997, 83 p.
- « Les matériaux de la ville : du bois au béton ? ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, première partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1997. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°8, 1998, 83 p.
- « L'aménagement des édifices : la part du bois ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, seconde partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1998. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°9, 1999, 58 p.
- « Le Bois Energie ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. La Ville, troisième partie. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 1999. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°10, 2000, 105 p.
- « Forêt et Troupeau ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2000. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°11, 2001, 86 p.
- « Forêt et Faune ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2001. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°12, 2002, 95 p.
- « Forêts et Réserves ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2002. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°13, 2003, 80 p.
- « Forêts et Transports traditionnels ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2003. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°14, 2004, 113 p.
- « Forêts et Transports modernes ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2004. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°15, 2005, 115 p.
- « Impact sur la forêt des axes et des moyens de circulation ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2005. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°16, 2006, 74 p.
- « Forêt et Pollution ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°17, 2007, 118 p.
- « Forêt et Incendies ». Journée d'Études *Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*. IHMC. Paris, Ecole normale supérieure, janvier 2006. Publ. IHMC-CNRS. Cahier d'Études n°18, 2008, 123 p.

AUTEURS DES CONTRIBUTIONS

Jérôme BURIDANT, *Secrétaire adjoint*
Université de Reims-Champagne-Ardenne
jerome.buridant@wanadoo.fr

Andrée CORVOL, *Présidente*
Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
ENS Paris - CNRS - ghff@ens.fr

Véronique DASSIÉ
Université François Rabelais (Tours)
lionver@club-internet.fr

François DUCEPPE-LAMARRE
hiboucane@tele2.fr

Christian DUGAS de la BOISSONNY
Université Nancy-II
c.dugas@wanadoo.fr

Marc GALOCHET, *Secrétaire général*
Université d'Artois
Marc.Galochet@univ-artois.fr

Pierre GAUTREAU
Université Lille-I
Pierre.Gautreau@univ-lille1.fr

Pierre GRESSER
Université de Franche-Comté (Besançon)
p.gresser@wanadoo.fr

Jean-Claude GUÉRIN
jean-cl.guerin@wanadoo.fr

Jean-Pierre HUSSON
Université Nancy-II
Jean-Pierre.Husson@univ-nancy2.fr

Xavier ROCHEL, *Webmaster*
Université Nancy-II
Xavier.Rochel@univ-nancy2.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU GHFF

Editeur

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises - Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
45 rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. : 01 44 32 31 52 - Fax : 01 44 32 30 44 - Email : ghff@ens.fr

Directeur de publication

Andrée CORVOL Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, Présidente du GHFF

Secrétaire de rédaction et rédacteur en chef

Marc GALOCHET Université d'Artois

Secrétariat du GHFF

Martine GRELOT Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine

Illustration de couverture du bulletin

Forêt des Landes de Gascogne en automne

Site Internet du GHFF

<http://www.ghff.ens.fr>

ISSN 1256-7574